



HAL
open science

Note de synthèse : les analyses françaises des relations formation-emploi

Jean-Jacques Paul

► **To cite this version:**

Jean-Jacques Paul. Note de synthèse : les analyses françaises des relations formation-emploi. Revue française de pédagogie, 1984, 69, pp.65-98. halshs-03188071

HAL Id: halshs-03188071

<https://shs.hal.science/halshs-03188071v1>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**NOTE
DE SYNTHÈSE**

Les analyses françaises des relations formation-emploi

Si l'on se replaçait quelques années en arrière, on serait sans doute surpris de constater combien la notion de professionnalisation des études occupe le champ du discours sur l'éducation d'aujourd'hui. La culture humaniste a laissé la place au développement de la qualification professionnelle, à l'aune de laquelle se repère maintenant la qualité des produits du système scolaire. L'époque actuelle, placée sous le signe de la volonté d'une organisation sociale efficiente et transparente, a mis l'éducation dans le domaine de l'économique.

Dans la mesure où les objectifs explicites d'efficience et de transparence du pouvoir politique, que l'on retrouve dans la planification, nécessitaient une meilleure connaissance de l'organisation du système éducatif et de ses relations avec le système productif, ont été suscitées de nombreuses investigations traitant tant de la production sociale d'éducation que des relations formation-emploi.

Plusieurs analyses synthétiques se sont déjà attachées aux démarches des chercheurs en ce domaine. Cunha Neves, Eidelman, Zagefka (1983) ont mis en valeur les tendances de la recherche en sociologie de l'éducation en France. Pour Tanguy (1983), il s'agissait de montrer comment la relation « formation-emploi » devait passer du statut de problème social à celui d'objet de recherche. Dans une précédente revue, (Paul 1981a), nous avons tenté de réaliser une synthèse des travaux français traitant de l'éducation et de l'emploi. C'est cette perspective que nous voudrions actualiser et étendre ici, en essayant notamment de mettre en valeur les enjeux et les évolutions de ces travaux, en objectivant leurs résultats. Certes, la vision adoptée ici est partielle car d'une part, elle est plutôt celle de l'économiste, d'autre part, elle ne prétend pas couvrir l'intégralité des travaux mais ceux qu'arbitrairement notre démarche de chercheur aura été conduite à retenir. Enfin, elle ne concernera que les travaux français.

Dans un premier temps, seront rappelées les grandes étapes du développement de l'appareil statistique et sa structuration interne. Un second point sera consacré aux approches centrées sur l'insertion et le cheminement professionnels, qui représentent quantitativement une part considérable des travaux. Au cours de la troisième partie, nous nous intéresserons aux recherches d'essence plutôt macro-économique ou macro sociale qui permettent la reconstruction, tout au moins partielle, des observations factuelles réalisées par l'étude des conditions de l'insertion professionnelle.

I. - LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPAREIL STATISTIQUE

Seront présentés les appareils nationaux et leurs antennes ainsi que les dispositifs d'enquêtes nationaux. Les équipes universitaires travaillant dans le champ des relations formation-emploi seront évoquées ensuite.

I.1. Les appareils nationaux et leurs antennes

Qu'il s'agisse des plus anciens comme l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) ou l'Institut National des Études Démographiques (INED) qui ont développé une partie de leurs activités dans le domaine des relations formation-emploi ou des plus récents comme le Centre d'Études de l'Emploi (CEE) ou le Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CERQ) dont les réflexions sont plus orientées par cet axe, ils ont tous à la fois mis sur pied des procédures d'enquêtes - régulières ou non - et entrepris des analyses critiques des phénomènes observés. Nous ne présenterons ici que certaines des enquêtes organisées, nous réservant de revenir ultérieurement sur les résultats auxquels elles ont abouti.

I.1.1. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

Depuis sa création en 1945, l'INSEE, rattaché au ministère de l'Économie et des Finances, a développé ses activités en direction de tous les domaines de l'économie française. Nous ne retiendrons ici que celles qui ont un lien direct avec l'analyse des relations formation-emploi (1).

Les enquêtes auprès des ménages

Les enquêtes de recensement, menées en moyenne tous les sept ans sur la période récente (1954, 1962, 1968, 1975, 1982), permettent de connaître, outre les caractères démographiques essentiels, la structure de formation, d'emploi, de migration de l'ensemble de la population française.

Depuis 1968, les enquêtes « emploi » permettent des observations plus fréquentes sur ces phénomènes. Elles sont menées annuellement auprès des ménages, par sondage (taux de 1/300) et mettent notamment en lumière les changements individuels d'activité. Depuis 1977, deux enquêtes sont menées chaque année, en mars et en octobre.

Les enquêtes « formation-qualification professionnelle » menées en 1964, 1970 et 1977 auprès d'un échantillon de salariés permettent d'affiner la connaissance de la mobilité professionnelle et des mouvements de prise de cessation d'activité. Ce sont en outre les seules enquêtes qui collectent les salaires individuels et qui autorisent donc les travaux sur les relations entre formation et gains.

Les enquêtes auprès des entreprises

Les enquêtes « structure des emplois », lancées en 1968, sont effectuées annuellement auprès des établissements, afin d'étudier les structures professionnelles des différents secteurs. Les employeurs sont invités à répartir leurs effectifs salariés dans une nomenclature de professions. Cependant, ces enquêtes ne touchent pas certains secteurs, notamment la Fonction publique et les établissements de moins de dix salariés.

Par ailleurs, les établissements industriels et commerciaux sont tenus de fournir annuellement au service des Impôts une déclaration annuelle du salaire versé à chaque individu. Les renseignements concernant l'entreprise, le type d'emploi et le salaire sont répercutés à l'INSEE pour traitement statistique.

Enfin, est organisée tous les trois ans au niveau de la Communauté européenne une enquête sur la structure des salaires. Cette enquête est menée par sondage auprès des établissements industriels de plus de dix salariés. Elle comprend en plus de la précédente des informations sur le système de rémunération et les bases de calcul du salaire.

L'INSEE comprend par ailleurs dix-neuf directions régionales, qui peuvent être amenées, sur des objectifs ponctuels, à organiser des enquêtes à leur niveau géographique.

Les diverses enquêtes nationales constituent un dispositif permanent qui fournit une série d'« instantanés » représentant les liens entre la formation et l'emploi. Néanmoins, les données collectées permettent rarement une analyse approfondie de ces relations, de par la connaissance insuffisante des contenus d'emplois et de leur mode d'accès, ainsi que des conditions d'insertion des jeunes dans la vie active. C'est notamment pour pallier ces carences qu'a été créé en 1970 le Centre d'Étude et de Recherche sur les Qualifications.

(1) Notre sélection est nécessairement arbitraire, car dans une certaine mesure, l'ensemble des travaux concernent les entreprises et les ménages ont un lien plus ou moins étroit avec ce champ de recherche

I.1.2. Le Centre d'Étude et de Recherche sur les Qualifications (CEREO)

Organisme sous tutelle du ministère de l'Éducation, le CEREO a reçu pour mission d'améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Le CEREO a tout d'abord organisé deux séries de grandes enquêtes nationales.

La première visait à déterminer les causes de la structure des qualifications, à partir de l'analyse de deux secteurs, les industries chimiques et mécaniques. La seconde a porté sur l'accès à la vie active à la sortie de divers enseignements, afin de mettre en lumière les handicaps que pouvaient supporter diverses catégories de jeunes.

Ces deux séries de travaux se sont concrétisées par l'instauration de deux réseaux d'observations : le Répertoire Français des Emplois et l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active. Le premier réseau a eu pour objet d'observer directement les situations de travail et d'identifier leurs caractéristiques. Le second réseau consiste en un dispositif permanent observant les modalités d'insertion dans la vie active à la sortie de chacun des niveaux et filières du système d'enseignement. Les premières investigations ont eu lieu en 1976. A l'heure actuelle, s'est instituée une collaboration entre le Service de l'Informatique de Gestion et des Statistiques (SIGES anciennement SEIS) du ministère de l'Éducation pour la réalisation et le traitement des enquêtes d'insertion.

Le CEREO a par ailleurs développé des contacts scientifiques au niveau régional, en s'associant avec onze équipes universitaires tant au niveau de la collecte des données, que de leur analyse.

D'autres organismes dépendant du ministère de l'Éducation, tels que le Service de l'Informatique de Gestion et des Statistiques, collectent et produisent des informations, notamment sur les effectifs et les flux du système scolaire. Les informations sont recueillies au niveau régional, notamment auprès des chefs d'établissement, par les Échelons Statistiques Rectoraux.

I.1.3. Les organismes rattachés au ministère du Travail

Le Service des Études et de la Statistique du ministère, l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) produisent et analysent des données concernant la situation du travail, le profil des demandeurs d'emploi, l'impact des mesures prises dans ce domaine. Le fichier de l'ANPE constitue souvent la base des données mais certaines enquêtes ad hoc sont parfois entreprises.

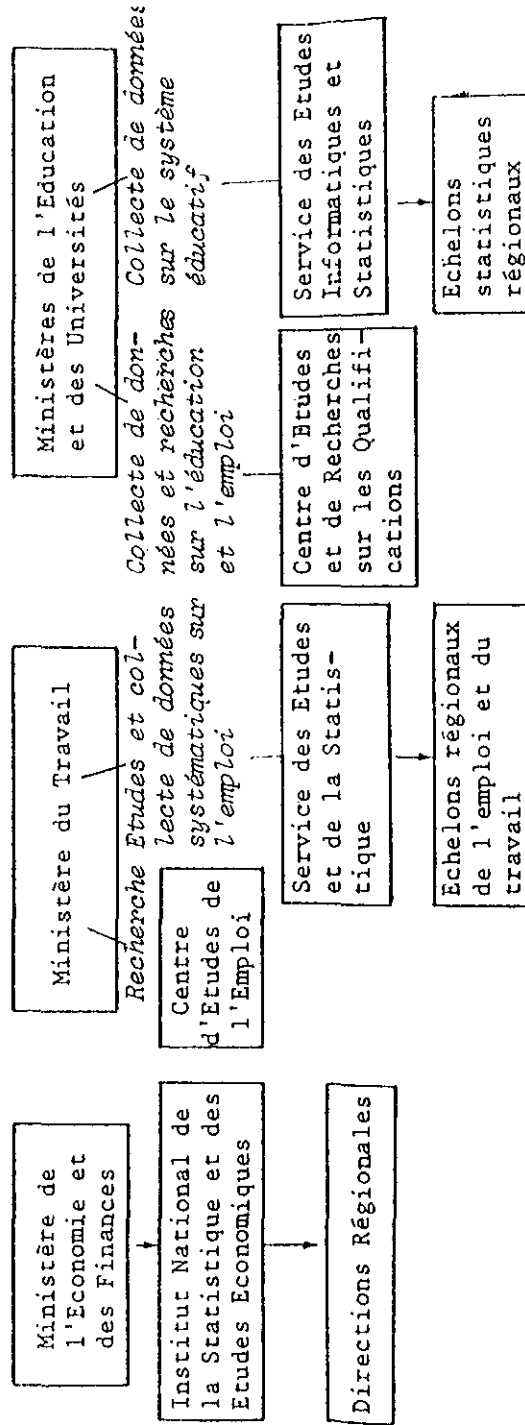
Le Centre d'Études de l'Emploi (CEE), créé en 1970, mène quant à lui, des recherches sur le fonctionnement du(des) marché(s) du travail et sur la situation face à l'emploi de certaines catégories d'individus – jeunes, femmes, personnes âgées. Il a été conduit pour ce faire à organiser diverses enquêtes tant auprès des entreprises qu'auprès des individus.

Le ministère du Travail possède aussi des cellules d'études au niveau régional, les Échelons Régionaux de l'Emploi et du Travail (ERET) créés en 1970. Ceux-ci conduisent, entre autres activités, des enquêtes à leur niveau géographique sur les différents aspects de l'emploi.

Cette présentation, volontairement succincte, laisse dans l'ombre les services statistiques des autres ministères qui peuvent être amenés à collecter et à produire des informations concernant leurs propres formations. Elle a pu néanmoins révéler l'importance de l'année 1970 dans l'élaboration du réseau statistique national concernant l'examen de la formation et de l'emploi, puisque cette année a vu la création du CEREO, du CEE, des ERET et, dans le domaine de l'information, de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (2). Cette conjonction a trouvé sa source en

(2) Cet organisme est rattaché au ministère de l'Éducation

Schéma de l'organisation de l'appareil statistique
sur les relations formation-emploi



**Tableau récapitulatif des enquêtes systématiques
sur la formation et l'emploi**

| Enquêtes | Variables collectées (3) |
|--|---|
| Recensement. Exhaustif, tous les 7 ans. | Age, sexe, état matrimonial, nationalité, niveau et type d'enseignement initial suivi, âge de fin d'études, résidence antérieure et actuelle, type d'activité (actif, inactif...), statut (salarié, indépendant...), activité économique de l'entreprise, lieu de travail, ancienneté de la recherche d'emploi si chômage, profession, qualification, catégorie socio-professionnelle. |
| Enquête emploi. Taux de sondage : 1/300. Double enquête annuelle. | Age, sexe, état matrimonial, nationalité, niveau et type d'enseignement initial suivi, âge de fin d'études, résidence antérieure et actuelle, type d'activité (actif, inactif...), statut (salarié, indépendant...), activité économique de l'entreprise, lieu de travail, profession, qualification, catégorie socio-professionnelle, nombre d'heures de travail, régularité de l'emploi, mobilité professionnelle et géographique d'une année sur l'autre, changement d'établissement et d'entreprise d'une année sur l'autre, cause de chômage, modalités de la recherche d'emploi, ancienneté de la recherche d'emploi, perception d'une allocation de chômage. |
| Enquête formation-qualification professionnelle. Taux de sondage : entre 1/200 et 1/2 000 selon la catégorie de population. Tous les 7 ans. | Age, sexe, état matrimonial, nationalité, niveau et type d'enseignement initial suivi, âge de fin d'études, formation post-scolaire, catégorie socio-professionnelle et niveau de formation du père, profession à l'entrée dans la vie active, revenu annuel à l'enquête. Les variables suivantes sont repérées à l'enquête et cinq ans auparavant : résidence, type d'activité, statut, activité économique de l'entreprise, lieu de travail, profession, qualification, catégorie socio-professionnelle. |
| Observatoire National des Entrées dans la Vie Active (4). Enquête par sondage (1/6) auprès des jeunes sortant de toutes les formations, tous les 3 ans. La promotion enquêtée à la sortie est ensuite enquêtée tous les 3 ans (cheminement). | Age, sexe, état matrimonial, nationalité, niveau, spécialité et filières de formation, diplômes possédés, catégorie socio-professionnelle du père, type d'activité, durée de recherche d'emploi, modalités de recherche d'emploi, région d'études, région d'emploi, profession, statut, qualification, degré de permanence de l'emploi, activité de l'entreprise, service d'emploi, temps de travail, salaire. |
| Enquête structure des emplois auprès de l'ensemble des établissements de plus de 10 salariés et de certains établissements semi-publics. Enquête annuelle. | Activité économique de l'établissement, localisation de l'établissement, effectif total des salariés par sexe, effectif des apprentis par sexe, répartition des salariés par sexe et par type d'emploi. |
| Enquête à partir des déclarations annuelles des salaires remises au fisc par les établissements agricoles et certains établissements publics. Enquête annuelle. | Activité économique de l'établissement, localisation, taille de l'établissement, indice de stabilité (nombre d'années-travail des temps complets rémunérés en cours d'année), durée de paie, condition d'emploi (temps complet ou partiel), catégorie socio-professionnelle, rémunération en espèces, valeur estimée des avantages en nature, indemnités de frais professionnels. |
| Enquête structure des salaires, par sondage (taux de 1/2 à 1/24 selon les catégories) auprès des établissements industriels d'au moins 10 salariés. Tous les 3 ans. | Age, sexe, nationalité, profession, qualification, ancienneté dans l'entreprise, système de rémunération (au temps, aux pièces...), condition d'emploi (temps complet ou partiel), base de calcul du salaire (horaire ou mensuelle), montant total des gains bruts. |

(3) Les variables présentées sont celles qui sont le plus souvent utilisées dans les différents croisements utilisés pour l'analyse des relations formation-emploi.

(4) Cette organisation est celle qui a présidé jusqu'en 1982. A l'heure actuelle, une nouvelle organisation se met en place [cf. CEREQ (1984)].

particulier dans les insuffisances constatées au cours de l'élaboration du VI^e Plan en ce qui concernait l'analyse de l'emploi.

Plus récemment, une collaboration s'est engagée à partir de 1976 entre l'INSEE, le CEREQ et le SIGES, sous la responsabilité de la division de l'emploi de l'INSEE, afin d'élaborer un bilan formation-emploi.

Analystes des données produites par les organismes nationaux, mais aussi productrices d'informations, certaines équipes universitaires mènent des recherches à propos des relations entre l'emploi et la formation.

1.2. Les équipes universitaires

Sans vouloir être exhaustif, nous évoquerons notamment les équipes qui s'étaient regroupées autour de l'Action-Programme « formation-emploi » financée par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique. Il s'agit en particulier de l'Institut Régional d'Économie du Sud-Ouest, de Bordeaux, de l'Institut de Recherche sur l'Économie de l'Éducation, de Dijon, de l'Institut de Recherche Économique et de Planification, de Grenoble, de l'Institut de Sociologie de Lille, du Groupe de Recherche en Économie de l'Éducation de Nancy, du Département d'Études Régionales, de Pau, et du Centre d'Études Juridiques et Économiques de l'Emploi de Toulouse.

Les informations collectées et les analyses menées dans ce cadre concernent tant les problèmes de l'insertion, que des relations existant au niveau régional ou national entre systèmes éducatif et de production, que des analyses concernant la structure des qualifications dans l'entreprise ou la formation permanente.

D'autres équipes mènent des recherches dans ce domaine. Citons l'équipe « Travail et Société » de l'Université Paris-Dauphine, qui s'intéresse aux problèmes de l'insertion et de l'alternance, le Centre d'Études Prospectives d'Économie Mathématique Appliquée à la Planification et le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, d'Aix-en-Provence, qui analysent, à partir d'approches différentes, les relations macro-économiques entre système d'éducation et système productif. Les sociologues du « Groupe de Sociologie de l'Éducation » de l'Université de Paris V ont développé aussi plusieurs recherches sur la liaison formation-emploi.

En outre, de nombreuses universités ou départements d'université ont organisé des enquêtes afin de connaître le devenir de leurs anciens étudiants.

Par ailleurs, une collaboration permanente s'est établie entre certaines équipes et organismes au niveau documentaire, qui s'est traduite par la création d'un réseau d'information et de documentation « Emploi et Formation », sous l'égide du Centre National de la Recherche Scientifique.

La constitution des relations formation-emploi comme champ de recherche a été elle-même l'objet de réflexions. Ainsi, pour Tanguy (1983), ce champ a, avant tout, été structuré par la demande étatique d'information sur l'accès à l'emploi mais la masse des travaux réalisés apparaissent pour elle plus descriptifs qu'explicatifs, plus répétitifs que cumulatifs. Si cette vision reflète indubitablement l'un des aspects des travaux réalisés, il n'en reste pas moins qu'ils ont permis, outre l'aspect de connaissance factuelle non négligeable, une évolution des modes d'approche des relations formation-emploi qui, si elle n'a pas abouti à un corpus théorique établi, a amené une vision structurée des phénomènes de fonctionnement du marché du travail. C'est tout au moins ce que laisse apparaître l'analyse des différentes études et recherches réalisées.

II. – LES APPROCHES À PARTIR DES ENQUÊTES D'INSERTION ET DE CHEMINEMENTS PROFESSIONNELS

Avant d'aborder les résultats de ces travaux, il faut d'abord s'interroger sur les concepts et les outils qu'ils utilisent.

II.1. Considérations sur les concepts et les outils

L'insertion dans la vie active représente en elle-même un concept difficile à cerner et à rendre opérationnel. En témoignent les problèmes liés au repérage des catégories et des mouvements. Par ailleurs, les outils mis en œuvre doivent être adaptés à ces catégories et mouvements.

II.1.1. Les difficultés liées au concept d'insertion

Comme le rappelle Vincens (1978), jusqu'à une époque récente, il n'existait pas de rupture entre le milieu scolaire et le milieu professionnel (importance du secteur agricole, de l'apprentissage, etc.). Le même auteur note par ailleurs que « les temps forts de l'insertion se déplacent aussi. Hier, c'était la sortie de l'école à la fin de l'obligation scolaire, l'entrée en apprentissage, à l'atelier ou au bureau à la fin des études techniques courtes. Aujourd'hui, c'est aussi l'exclusion de tel type d'enseignement ou la quête d'un emploi réel après bien des essais infructueux ».

Dossou (1976), au cours d'une enquête détaillée des modalités d'insertion d'une promotion de jeunes, révèle un processus « d'essais et d'erreurs », une « opération répétitive ».

Schématiquement, l'insertion apparaît tout d'abord comme une succession de processus a priori binaires – poursuite ou arrêt des études, inactivité ou activité, chômage ou exercice d'un emploi – mais qui en réalité peuvent s'imbriquer les uns dans les autres, de telle sorte qu'une trame irrégulière apparaîtra aux yeux du chercheur.

Vincens (1981) a tenté de préciser cette trame en cherchant à définir le concept d'insertion à partir d'une conceptualisation du comportement individuel fondée sur la théorie économique de la quête d'emploi, qui décrit le comportement rationnel de l'individu cherchant un emploi. Ainsi, la fin de la période d'insertion serait caractérisée par deux conditions nécessaires : l'individu cesse d'utiliser du temps à la recherche d'un *emploi ou aux études destinées à permettre d'accéder à un autre emploi* ; l'individu a un emploi durable, c'est-à-dire qu'il ne possède pas d'information lui permettant de penser qu'il devra en chercher un autre dans un avenir plus ou moins proche.

Mais pour Galland (1984), il faut bien tenir compte du fait que l'entrée dans la vie active n'est pas un moment neutre et qu'elle reflète les conditions d'insertion sociale de l'individu. Il distingue ainsi le modèle de l'« installation », où seraient coïncidents le début de la vie professionnelle, le mariage et le départ de la famille d'origine, d'essence plutôt populaire, du modèle du « différenciel », qui concernerait plutôt les classes moyennes et supérieures, et où la combinaison des statuts professionnels, familiaux et matrimoniaux serait placée sous le signe de l'indétermination, d'une précarité dans l'indépendance par rapport à la famille, mais bénéficiant de son soutien financier.

Rose (1982) rejette l'approche individuelle de l'insertion. Selon lui, ce type de conception privilégie l'aspect offre de travail et ne permet pas de comprendre que c'est la demande, i.e. les entreprises, qui structure cette période. Il propose donc de resituer l'insertion dans l'ensemble des modes d'accès aux emplois, développant le concept de « transition professionnelle » et de considérer ce moment comme correspondant à une socialisation du processus de distribution de la main-d'œuvre. Il est donc conduit à analyser les formes d'organisation de la transition professionnelle et les comportements des entreprises par rapport à celle-ci.

Cette conception, axée sur les politiques de gestion de la main-d'œuvre des firmes, sera analysée plus en détail ultérieurement. Pour le moment, restons dans le cadre des travaux fondés sur l'observation du devenir professionnel des individus à la sortie du système scolaire et interrogeons-nous sur les problèmes posés par le repérage des catégories et des mouvements.

II.1.2. Problèmes de repérage des catégories et des mouvements

Seront discutés ici le concept de jeunes et le passage de la formation à l'activité professionnelle.

Le concept de « jeunes »

Soumis à une analyse serrée, c'est un concept qui a tendance à perdre de sa substance. D'une part, comme le souligne Rousselet (1975), il ne semble pas que l'on puisse parler de sub-culture jeune et d'autre part, comme le démontre Thévenot (1979), « les délimitations de la jeunesse... se situent à des âges très différents selon les catégories sociales, les « jeunes employés » ont moins de vingt-cinq ans alors que les « jeunes cadres » ont de vingt à trente-cinq ans, ce qui montre l'absurdité d'une définition uniforme de la jeunesse, constituée a priori ».

L'hétérogénéité des populations jeunes et la difficulté à définir une jeunesse se retrouvent lors de l'analyse des mouvements qui mènent de l'école au marché du travail, ces mouvements permettant eux-mêmes de définir diverses catégories.

Le passage formation-activité

Tous ceux qui ont par exemple travaillé à partir d'observations sur les étudiants ont probablement rencontré ce type de problèmes : un étudiant salarié est-il un actif ou un étudiant ? Cette ambiguïté se retrouve dans les enquêtes nationales puisque dans l'enquête « Emploi » il sera considéré comme actif alors qu'il sera étudiant pour le ministère de l'Éducation. Un problème analogue se pose à propos des couples chômeur/en formation et chômeur/actif dont l'enjeu se retrouve dans l'utilisation politique qui en est faite, comme le souligne Thévenot (1979), par brouiller les limites.

L'intrication de différentes activités est sensible dans l'analyse des cohortes d'étudiants du supérieur. Cukrowicz (1980) distingue ainsi parmi les anciens étudiants de Lille qui ne se sont pas réinscrits à l'université quatre populations : les anciens étudiants au travail, ceux qui poursuivent des études à l'extérieur de l'université, ceux qui travaillent en étant inscrits dans une école, ceux qui ne s'estiment ni au travail ni en cours d'études. Ce qui lui fait dire que « la pluralité des cas de figures rencontrées doit être confrontée avec la simplicité des cas de ceux qui suivent le CET. On est au CET ou on est à l'usine (ou au chômage) ; on n'est pas à la fois au CET et à l'usine. Pour les universités, c'est différent. On peut être à la fois à l'université et sur le marché du travail ». La vision de l'insertion des jeunes sortant des collèges est d'ailleurs à nuancer comme nous le montrerons tout à l'heure.

Pour analyser l'entrée dans la vie active des étudiants en lettres et sciences humaines à la sortie des universités, Charlot et Pigelet (1982) vont définir quatre populations par rapport à l'utilisation de l'université et au stade d'insertion dans la vie active. Ils distingueront ainsi une population qui a obtenu un diplôme universitaire en formation initiale, une population diplômée de l'université et en formation post-initiale en études de lettres et sciences humaines, une population titulaire d'un diplôme extra-universitaire et en formation complémentaire en lettres et sciences humaines et enfin, une population qui n'a obtenu aucun diplôme de l'enseignement supérieur.

La variété des processus d'insertion va conduire Pottier (1981) à repérer trois populations dont les liens entre études et emploi sont différents. On pourra ainsi discerner les étudiants scolaires qui n'ont jamais occupé d'emploi régulier avant de suspendre leur inscription à l'université, les étudiants pré-insérés qui ont anticipé leur accès à un premier emploi régulier avant de suspendre leur inscription, les étudiants salariés qui ont pris un emploi un an au moins avant de quitter l'université.

La difficulté à définir des sous-populations homogènes d'anciens étudiants par rapport à leurs modalités d'entrée dans la vie active, va maintenant s'étendre à l'ensemble des jeunes sortant du système scolaire, de par l'extension des formations en alternance qui vont accueillir une partie de ces jeunes à l'issue de l'enseignement initial.

En ce qui concerne par exemple les apprentis, le choix de les considérer comme actifs occupant un emploi ou comme jeunes en formation n'est pas aisé et en outre n'est pas neutre car il a des répercussions sur la valeur des taux de chômage calculés à la sortie des niveaux VI et V bis en particulier. En effet, comptabiliser les apprentis comme des actifs occupés va diminuer le taux de chômage à la sortie de ces niveaux, comme le montrent notamment CEREQ, INSEE, SEIS (1981) et Amat, Biret, Combes (1983).

De même, comment considérer les jeunes chômeurs en formation, que ce soit dans le cadre des anciens Pactes Nationaux pour l'Emploi ou dans le système actuel des dispositifs « 16-18 ans » et « 18-21 ans » ? CEREQ, INSEE, SEIS (1981) s'interrogent en effet sur le point de savoir si ces jeunes demandeurs d'emploi en formation se considèrent comme chômeurs, comme poursuivant une scolarité pratiquement normale, voire comme inactifs.

Ces derniers exemples révèlent les interrelations qui unissent la définition des populations et les outils mis en œuvre pour juger de la qualité de l'entrée dans la vie active. La difficulté à mettre au point des outils d'analyse adéquats de phénomènes comme le chômage révèle la complexité de ce processus.

II.1.3. Les outils statistiques

Seront traités ici les problèmes posés par le repérage du chômage et par la construction des nomenclatures.

La mesure du taux de chômage

Le taux de chômage est défini traditionnellement comme le rapport des individus cherchant un emploi à l'ensemble des individus se déclarant actifs, i.e. occupant un emploi ou en cherchant un. Ce taux est fréquemment utilisé pour juger de la qualité de l'insertion à la sortie des différents niveaux et spécialités du système scolaire. Néanmoins, *utilisé en tant que tel, il ne renseigne pas sur la structure du chômage que connaissent les différentes catégories de jeunes.*

Ainsi, lui ont été associés d'autres indices tels que ceux définis par Michon (1975), le taux de sélectivité (qui est le rapport du taux de chômage de la catégorie étudiée au taux général de chômage), le taux de vulnérabilité (qui mesure l'intensité des flux de passage sur le marché du travail de la catégorie) et le taux d'employabilité (qui rapporte l'ancienneté moyenne de la recherche d'un emploi de l'ensemble des chômeurs à l'ancienneté moyenne de la catégorie considérée). Ces taux et leur évolution chez les jeunes ont été en particulier calculés par Partrat (1979).

Le taux de vulnérabilité traite en particulier de la rotation des individus sur les emplois et de leur fréquence de passage par une situation de chômage. Ce concept appliqué aux enquêtes d'insertion dans la vie active conduit à distinguer au sein des jeunes chômeurs à l'enquête ceux qui sont en chômage depuis la sortie de l'école (chômage d'insertion) de ceux qui ont déjà occupé un ou plusieurs emplois qu'ils ont perdus (chômage en rotation). Amat, Biret, Combes (1983) calculent par exemple ces deux types de taux à la sortie des niveaux VI et V bis.

Mais, comme le signale Ruban (1981), le taux de chômage est un indicateur difficile

à utiliser dans une enquête d'insertion, car il faut tenir compte des stratégies individuelles (anticipation du départ au service national, certitude de pouvoir obtenir un emploi stable, niveau des aspirations...) et des relations entre spécialités et types d'emploi. Ainsi, Viney (1983) attire l'attention sur le danger qu'il y aurait à juger rapidement de la qualité de l'insertion dans la vie active à partir d'enquêtes d'insertion menées huit à neuf mois après la sortie du système scolaire. En effet, un faible taux de chômage peut traduire la situation de spécialités conduisant rapidement à des emplois à faible stabilité (ex. : commerce, alimentation, hôtellerie) alors qu'un taux de chômage plus élevé peut correspondre à des spécialités dont le processus d'insertion est long, mais conduit à des emplois plus stables (mécanique, techniques financières et comptables...).

La complexité du processus d'insertion nécessite donc la construction d'indicateurs ad hoc pour repérer le phénomène du chômage. Mais il n'est pas non plus aisé pour le chercheur de traduire certaines réalités apparemment plus faciles à saisir comme le niveau et le type de formation ou l'emploi occupé, ce qui renvoie à la difficulté de la construction et de l'usage des nomenclatures.

La description de la formation et de l'emploi

L'information collectée par le chercheur subit, de façon à pouvoir être analysée, une opération de classification, fondée sur le recours à des nomenclatures. Dans le cas de l'étude des relations entre la formation et l'emploi, les nomenclatures les plus fréquemment utilisées concernent la formation, la profession, le secteur d'activité de l'entreprise. Néanmoins, comme le souligne l'article de Desrozières et Thévenot (1979), il est nécessaire de bien connaître les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des informations conduisant aux catégories pour apprécier la portée des études qui les utilisent.

Affichard (1983) met ainsi en valeur, en présentant les nomenclatures de formation existantes, les circonstances de leur apparition et les usages auxquels elles ont donné lieu, les principes et les enjeux de pratiques de classement dans un code d'État.

C'est à l'analyse des modes d'élaboration des nomenclatures de professions que se livrent Desrozières et Thévenot (1979) et Desrozières, Goy et Thévenot (1983).

Mais, comme le remarque De Virville (1981), « la transformation permanente des situations de travail et des compétences des actifs maintient un écart systématique entre les nomenclatures et les caractéristiques qu'elle s'efforce de rendre accessibles ». Et il souligne la contradiction entre la nécessité d'une caractérisation multidimensionnelle des emplois et la difficulté de la méthodologie statistique à prendre en compte cette multiplicité des dimensions des situations professionnelles.

L'enjeu posé par la diversité des emplois au sein d'un même poste d'une nomenclature est bien illustré par Lamoureaux, Viney (1982) lorsqu'ils vont comparer les emplois occupés par des anciens étudiants issus d'un même niveau de formation mais de filières différentes.

En dehors de la nécessité de repérer les dimensions diverses de l'emploi, existe aussi celle de resituer l'emploi dans la dynamique de l'insertion professionnelle. A cette fin, Vincens, Boyer (1975) vont distinguer, au sein des emplois occupés par les anciens étudiants, les emplois d'attente des emplois définitifs. Mais cette notion subjective n'est pas sans poser de problèmes d'interprétation, comme le révèlent Vincens (1976) ou Bestion (1981).

Les nomenclatures sectorielles utilisées ne sont pas non plus sans poser de problèmes, en particulier dans les travaux de planification, dans la mesure où, comme le fait remarquer Goy (1978), se fondant notamment sur les travaux du CEREQ, la structure des qualifications au sein d'un même secteur pourra connaître des variations sensibles d'une entreprise à l'autre.

C'est donc à la lumière des difficultés posées par la collecte et le traitement des données qu'il faut considérer les principaux résultats auxquels sont parvenues les différentes études consacrées à l'insertion des jeunes dans la vie active.

II.2. Les enquêtes et leurs résultats

Les enquêtes d'insertion ont aujourd'hui touché l'ensemble des sorties des différents niveaux du système éducatif. Menées tant sur le plan national, notamment par le CEREQ, que sur le plan régional par des équipes universitaires ou des administrations, elles ont conduit à mieux connaître certes le devenir professionnel aux divers niveaux de formation mais aussi l'influence des différents facteurs individuels sur ce devenir.

Dans un premier temps, nous présenterons un certain nombre d'enquêtes selon le niveau de formation qu'elles ont privilégié. Puis seront prises en compte les variables explicatives retenues par celles-ci. Dans la logique même des enquêtes, nous privilégierons dans ce cadre les variables liées à l'offre de travail. Ceci ne signifie pas que les variables ayant trait à la demande de travail – caractéristiques et modes de gestion de la main-d'œuvre des entreprises – soient absentes des analyses portant sur l'insertion. Elles apparaissent plutôt dans le cours de la réflexion, une fois que les populations sont classées par rapport aux variables d'offre.

Dans un dernier point, nous traiterons des phénomènes de structuration du marché du travail que laissent apparaître les résultats des enquêtes d'insertion et de cheminement professionnel.

II.2.1. Présentation des enquêtes par niveau de formation

Les niveaux VI, V bis et l'apprentissage

Sur le plan national, le CEREQ a publié un certain nombre de résultats concernant les enquêtes menées en 1977 et 1978 à ces niveaux [cf. Amat, Biret, Combes (1983)]. Ces travaux avaient été précédés par la publication en 1972 [cf. CEREQ (1972)] d'une analyse des emplois tenus par les jeunes de 17 ans.

Les enquêtes concernant des populations régionales ou locales ont essentiellement concerné les anciens apprentis, comme ceux des Pays de la Loire – ERE Nantes (1978) – ou de Bourgogne – Mingat, Rapiou (1981).

Rappelons que les jeunes des niveaux VI et V bis cumulent les désavantages – taux de chômage important, forte propension à occuper des emplois d'ouvriers spécialisés ou de personnels de service, faibles salaires. L'entrée en apprentissage peut apparaître comme une planche de salut pour ces jeunes. Mais il faut avoir en mémoire que le taux de poursuite de formation en apprentissage des individus sans diplôme baisse avec l'âge de sortie du système scolaire et que par ailleurs, 40 % des contrats d'apprentissage n'aboutissent pas.

En outre, comme le signalent Ancel, Combes, Sauvageot (1981), à l'issue de la formation, ce sont quatre garçons sur dix et trois filles sur dix qui resteront chez leur maître d'apprentissage. Et la situation des autres se révélera critique, de nombreux jeunes (de 15 à 50 %), quittant leur spécialité d'origine.

Néanmoins, comme le signalent Mingat, Rapiou (1981) existe au sein des formations de l'apprentissage une hiérarchie, qui renvoie à des modalités d'entrée en apprentissage différentes, en termes de niveau de formation et de motivation, qui se retrouvera sur le marché du travail.

Un phénomène de la hiérarchisation semblable va d'ailleurs se retrouver au niveau V.

Le niveau V

Correspondant aux CAP et au BEP, ce niveau a été étudié dans le cadre de plusieurs enquêtes nationales [cf. par exemple Bastide, Rozet-Cazenave (1972) ; Pham-Khac, Ruban (1979) ; Ruban (1981)].

Sur le plan régional, Laval (1979) s'est plutôt intéressé aux sorties à ce niveau dans le Bordelais, alors que De Ricaud (1979) et Fourcade et al. (1982) se sont polarisés sur la région toulousaine et Paul (1982 a et b) sur la Bourgogne.

Il existe 310 spécialités de CAP mais en réalité, seize spécialités industrielles regroupent presque la moitié des effectifs, trois spécialités tertiaires pratiquement le tiers.

Les diverses spécialités conduisent à des situations fortement contrastées, tant en ce qui concerne la liaison avec la spécialité d'emploi, que le niveau de qualification ou le salaire. Les spécialités secondaires connaissent les meilleurs résultats, bien que certaines comme la mécanique – qui compte les effectifs les plus nombreux – aient connu une dégradation rapide.

Parmi les spécialités tertiaires, certaines se révèlent inadaptées à l'évolution des conditions d'embauche, notamment celles de l'informatique, de comptabilité, de dessin industriel, qui conduisent à des fonctions pour lesquelles le niveau de recrutement s'est sensiblement élevé ces dernières années.

Bien qu'accessibles à tous et se situant à un même niveau théorique de formation, « les spécialités de CAP se révèlent, de fait, hiérarchisées par le marché du travail » (Pham-Khac, Ruban, 1979).

Fourcade (1978) relève que cette hiérarchie reflète assez bien celle que l'on pourrait construire à partir des programmes de formation, notamment à partir de l'importance réservée aux matières scientifiques.

Le niveau IV

Peu d'enquêtes d'insertion ont été réalisées à la sortie du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Pham-Khac et Pigelet (1978) ont analysé le devenir scolaire et professionnel des individus qui avaient échoué au baccalauréat de 1971, en les contactant trois ans après.

Finalement, 56 % de ces recalés ont réussi à obtenir l'examen. Parmi eux 84 % ont poursuivi d'autres études contre 53 % des recalés définitifs.

Au sein des individus qui occupent un emploi au moment de l'enquête, les emplois non qualifiés dominent chez les recalés alors qu'ils sont moins nombreux dans le cas contraire. L'insertion dans la vie active plus précoce de ceux qui n'ont pas poursuivi d'études après leur premier échec ne semble pas payante puisque ces individus perçoivent des salaires inférieurs à ceux qui ont poursuivi. En outre, la comparaison entre ceux qui n'ont pu obtenir le baccalauréat et ceux qui ont réussi à cet examen révèle que sa possession est un facteur d'accès important au secteur public. Et contrairement au cas des étudiants qui vont poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, c'est le secteur privé qui est le lieu d'accueil privilégié des recalés au bac.

L'entrée dans la vie active à la sortie du niveau III

Au sein de ce niveau, les sorties des Instituts Universitaires de Technologie ont été l'objet d'une attention particulière puisque le CEREQ avait été chargé de suivre

annuellement leurs sorties de 1972 à 1975. A partir de 1976, ces sorties ont été rentrées dans le cadre général de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active, les enquêtes devant connaître une périodicité de quatre ans. La même année, une enquête a été conduite auprès des sortants des sections de techniciens supérieurs. Ces enquêtes ont donné lieu à de multiples publications – Lamoure, Paul, Viney (1978) ; Paul (1978) ; Lamoure (1980) ; Lamoure, Viney (1982) – que nous utiliserons ultérieurement pour comparer les emplois occupés à la sortie de ces deux filières. Retenons simplement que si les déqualifications ne sont pas un phénomène rare, des différences d'insertion apparaîtront en fonction des spécialités. En général, les spécialités tertiaires semblent aboutir à des situations contrastées, notamment en ce qui concerne le salaire.

Les sorties de l'université

C'est probablement à ce niveau qu'il y eu le plus d'enquêtes réalisées en France, le mouvement, commencé au début des années 1970, continuant à l'heure actuelle. Nous avons d'ailleurs tenté de présenter un panorama rapide des travaux menés à ce jour dans les pays développés, ainsi que les difficultés de réalisation d'une synthèse des résultats français [Eicher, Paul (1981)].

Vrain (1973) fournit les résultats d'une des premières enquêtes, réalisée en 1970, par le Centre d'Études de l'Emploi, auprès de l'ensemble des licenciés en 1967 en lettres, droit, sciences économiques et de diplômés d'IEP ou d'une grande école de commerce.

Charlot (1977) analyse les données fournies par l'enquête du CEREQ de 1973 auprès des non-réinscrits de l'ensemble des disciplines universitaires à l'exception de la médecine, de la pharmacie et de l'odontologie.

Les sorties des études de sciences sont analysées par Pottier (1978) et des études de lettres et sciences humaines par Charlot, Pigelet (1982). Les processus d'entrée dans la vie active renvoient à la distinction des populations évoquée précédemment quant au moment où elles ont occupé leur premier emploi régulier. Ainsi, le fait d'occuper un emploi avant la fin des études va considérablement diminuer le taux de chômage à la sortie.

L'analyse des structures d'emplois révèle l'assez bonne articulation entre le niveau de formation et le niveau de l'emploi occupé, il en va d'ailleurs de même à propos de l'ajustement régulier entre le niveau de salaire et le niveau d'études.

Les points particuliers seront présentés tout à l'heure à partir de l'effet des différentes variables.

De nombreux travaux sont menés par ailleurs au niveau de nombreuses universités. Le cas le plus original semble être celui du Centre d'Études Juridiques et Économiques de l'Emploi de Toulouse qui a engagé une première enquête en 1973 sur la promotion de 1970 des licenciés en droit et sciences économiques de cette université, enquête reprise chaque année depuis 1976 et étendue en 1977 aux licenciés en sciences et en lettres et sciences humaines des autres universités de la ville [cf. par exemple Vincens, Boyer (1975), Vincens, Hermen (1978), Vincens et al. (1982), Hermen (1984)].

Amiot et Frickey (1978) et Cukrowicz (1980) ont mené quant à eux des enquêtes analogues, les premiers à Nice, le second à Lille, auprès des non-inscrits des cohortes entrées dans ces universités 1971-72.

Mais de nombreuses enquêtes ponctuelles ont été aussi réalisées au sein des diverses universités. Citons par exemple Joubin, d'Unrung (1973), Delomez, Parsy (1974) ; Dufrasne (1975) ; Paul (1982a).

A côté des enquêtes consacrées aux sorties du système d'enseignement initial, un certain nombre d'études se sont attachées à décrire le devenir professionnel à la sortie de formations post-initiales.

Les enquêtes de devenir à la sortie des formations post-initiales

Ces enquêtes concernent tant le devenir à la sortie des formations de l'AFPA – Grapin, Lamoure (1979) ; Grisez (1982) – que celui à l'issue des formations des Pactes Nationaux pour l'Emploi – Godin, Lemaître (1978) ; Simon, Bourmelen (1979) ; Pate et al. (1980) ; Benarroch, Simon (1981) ; Delalande (1981) ; Goupil, Trimouille (1982).

Il faut retenir que la situation précédant la formation va influencer sur celle à l'issue de cette formation. L'accès à l'emploi se fait moins fréquemment dans le métier appris par ceux qui étaient au chômage avant le stage à l'AFPA – Grisez (1982) – que pour ceux qui avaient un emploi. A l'issue des stages pratiques, la part de ceux qui occuperont un emploi sera fonction du niveau de formation initiale – Simon, Goumelen (1979). Et Benarroch, Simon (1981) de montrer, en comparant une population de jeunes entrés en stages pratiques et une population de jeunes inscrits à l'ANPE ayant trouvé un emploi au moment du stage, que le taux de maintien dans l'emploi est le même pour les deux catégories.

Est-ce à dire que ce type de formation ne fait que reproduire des clivages pré-existants ? Goupil et Trimouille (1982) estiment cependant que les contrats formation-emploi aident les populations les plus vulnérables, non diplômés et femmes, mais la situation, au sein de ces populations, de ceux qui n'auront pu rester dans l'entreprise de stage sera très difficile.

Et Giffard, Paul (1981) montrent que les apports de stages de formation post-initiale sont, de fait, peut-être plus à évaluer par rapport aux modifications comportementales qu'aux résultats professionnels plus liés à l'état du marché du travail.

II.2.2. Les variables explicatives retenues

Plutôt que de tenter de reproduire l'ensemble des résultats des différents tableaux consacrés à l'insertion professionnelle, il semble plus intéressant de faire une lecture transversale de ceux-ci, à travers l'effet d'un certain nombre de variables dont l'influence se retrouve au sein de plusieurs enquêtes. Il apparaît pertinent de distinguer trois ensembles de variables : celles liées aux caractéristiques individuelles, celles liées à la scolarité et celles ayant trait à la région.

Les caractéristiques individuelles

Au sein de ce groupe, une variable se révèle prégnante dans l'ensemble des enquêtes, quel que soit le niveau, il s'agit du sexe. L'âge a été retenu dans quelques analyses. Mais une autre caractéristique individuelle structure l'accès à l'emploi, l'origine sociale, dont les effets doivent être analysés.

Le rôle du sexe sur l'insertion professionnelle

La prise en compte du rôle du sexe sur l'insertion professionnelle ne doit pas occulter le fait que son influence passe déjà par des modalités d'orientation spécifiques au sein du système scolaire.

Comme les filles sont plus orientées en quatrième que les garçons et que, dans l'enseignement supérieur, elles fréquentent peu les écoles d'ingénieur ou entrent rarement en troisième cycle, les garçons sont donc beaucoup plus représentés aux extrêmes, non diplômés ou titulaires du CAP, ingénieurs ou docteurs.

En outre, il existe une polarisation sexuelle des formations professionnelles très

marquée, que ce soit dans le cas des CAP ou des BEP, ou dans celui du supérieur technique court, entre le secondaire masculin et le tertiaire féminin. Et cette polarisation a eu même tendance à s'accroître ces dernières années [cf. Kandel(1976) ; Clémenceau, Grapin, Lamoure (1979) ; Clémenceau, De Virville (1981) ; Paul, Abillama (1981) ; Ruban (1981)].

Cette polarisation des formations va trouver sa correspondance dans la polarisation des emplois, à un point tel que les entrées de jeunes débutants dans les professions tertiaires sont encore plus féminisées que la population active déjà occupée dans ces professions. Et comme les entrées dans les professions agricoles et ouvrières non qualifiées sont moins féminisées, le contraste s'accroît entre professions ouvrières et tertiaires [Clémenceau, De Virville (1981)].

L'analyse du processus même d'insertion révèle tout d'abord des positions différentes par rapport à l'activité selon le sexe. Maréchal, Viney (1983), dans l'observation qu'ils mènent sur les cinq premières années de vie active d'une cohorte de sortants de classes terminales de CAP et de BEP, observent que pendant les vingt-deux premiers mois, le taux d'activité des femmes sera supérieur à celui des hommes, de par le jeu des départs au service national, puis la situation s'inversera.

Ce qu'il semble important de noter est que, quel que soit le niveau de formation considéré, la spécialité de formation n'homogénéise pas la situation des femmes et des hommes, tant en ce qui concerne le taux de chômage que le type d'emploi occupé. Ainsi, à spécialité constante, le taux de chômage des filles est supérieur à celui des garçons, que ce soit à la sortie aux niveaux VI, V bis et de l'apprentissage [Mingat, Rapiou (1981), Amat, Biret, Combes (1983)], à celle au niveau V [Ruban (1981), Maréchal, Viney (1983)] ou de l'enseignement supérieur [Charlot (1977), Pottier (1978)]. Ceci vaut même pour les docteurs en médecine et les pharmaciens [Charlot, Huard (1983)].

Pour ce qui est du type d'emploi, Amat, Biret, Combes (1983) vont construire un taux de féminité pour caractériser les emplois à la sortie des niveaux VI et V bis. D'après ce calcul, il apparaît que les emplois féminins à ces niveaux sont très concentrés et très segmentés en fonction de l'origine scolaire : quelques emplois féminins à la sortie de l'apprentissage comme celui de coiffeuses, à la sortie des niveaux VI et V bis, ouvrières de fabrication des étoffes et du travail du cuir, à la sortie du niveau V, employées non qualifiées sténo-dactylos.

À la sortie de l'enseignement supérieur, à spécialité équivalente, les hommes occuperont plus souvent que les femmes des emplois de statut élevé. Clémenceau, Grapin, Lamoure (1979) mettent ce fait en valeur à partir de l'exemple des femmes techniques. Pour les spécialités de l'informatique, les femmes seront moins souvent analystes et plus souvent programmeurs que les hommes. Les mêmes observations sont valables pour les emplois de comptable : les femmes seront plus fréquemment que les hommes aides-comptables ou employées qualifiées. Plus généralement, elles auront moins souvent accès à la catégorie cadre que les hommes. En outre, quel que soit le secteur d'activité, les femmes techniciennes connaissent une discrimination salariale.

Des phénomènes analogues s'observent à la sortie de l'université. Charlot (1977) remarque qu'à la sortie du premier cycle de lettres, les hommes seront plutôt PEGC et les femmes plutôt maîtresses-auxiliaires ou enseignantes dans le primaire. À l'issue du troisième cycle, les hommes occuperont plus souvent des postes dans l'enseignement supérieur.

En ce qui concerne la filière droit-sciences économiques, la seule façon pour les femmes d'accéder aux emplois de niveau supérieur est de passer des concours ou des examens professionnels. En définitive, trois fois plus d'hommes que de femmes vont occuper des emplois de cadres supérieurs dans le secteur public ou privé. Les femmes sont deux fois plus nombreuses, un an après la sortie de l'université, à occuper des emplois à statut précaire ou complètement déqualifiés [Pottier (1981)]. Vincens et al.

(1982), à partir des enquêtes menées à Toulouse, arrivent au même résultat. Si la discrimination ne semble pas trop jouer dans la Fonction publique, dans le secteur privé, les « bons emplois » sont davantage masculins, notamment ceux d'experts-comptables ou de clercs de notaire.

Paul (1984a), à partir d'une démarche un peu différente, arrive à des conclusions identiques. Analysant les relations entre le comportement au cours des études supérieures et l'emploi occupé, il montre que ce ne sont pas les étudiants les plus travailleurs qui accèdent aux meilleurs emplois. Mais les étudiants les plus travailleurs sont bien souvent des étudiantes...

Le rôle de l'âge

Les recherches qui ont mis en valeur une influence de l'âge concernent l'enseignement supérieur. En effet, les modalités d'orientation dans l'enseignement secondaire impliquent une étroite correspondance à ce stade entre l'âge et le niveau de formation.

L'influence de l'âge à la sortie de l'enseignement supérieur doit être analysée avec précaution, car l'âge en lui-même n'a d'effet qu'à travers les variables qui lui sont liées. Ainsi, Vrain (1973) note-t-il que plus l'étudiant est jeune, plus s'accroissent ses chances de réussir à un concours de niveau élevé. Apparaît ici l'âge-proxy des aptitudes. A l'inverse, d'après Pottier (1978), au sein des jeunes ayant occupé un emploi au cours de leurs études, les plus âgés connaissent des taux de chômage plus faibles. L'âge traduit ici l'ancienneté sur le marché du travail. L'influence de cette variable doit donc être rapportée au type de processus d'insertion.

L'origine sociale

Il ne s'agit pas ici de considérer l'ensemble des travaux ayant traité des liens entre l'origine sociale et la réussite scolaire, mais uniquement de traduire l'effet de l'origine sociale sur l'accès à l'emploi tel qu'il est perçu à travers les enquêtes d'insertion professionnelle. Il faut donc alors raisonner toutes choses égales d'ailleurs en ce qui concerne la formation.

L'influence de l'origine sociale sur l'accès à l'emploi est interprétée à travers l'existence de réseaux sociaux qui connectent les individus et le milieu professionnel. Ainsi, selon Balazs (1983), « si l'emploi salarié ne s'hérite donc pas directement mais peut se transmettre de façon médiatisée par d'autres espèces de capital que la possession de l'entreprise où l'on travaille, l'accès à l'emploi résulterait donc pour les emplois de salariés de la possession de biens tels que l'étendue de la famille ou du groupe d'interconnaissance, des diplômes de ce groupe, bref du capital culturel et social ». Et dans l'analyse qu'elle fait du devenir professionnel des jeunes chômeurs, cet auteur note qu'une forte proportion de parents de jeunes chômeurs ne sont plus en activité, entraînant ainsi la perte du réseau de relations professionnelles liées à la vie active.

Marry (1983) et Faguer (1983) mettent en lumière l'effet des réseaux à la sortie des classes terminales de CAP et de BEP. Marry, en particulier, révèle que les possibilités d'accès à des emplois stables et qualifiés seraient plus grandes pour les jeunes dont le père est ouvrier professionnel, agent de maîtrise ou technicien dans l'industrie, que pour les fils d'employés non qualifiés du tertiaire et meilleure pour les fils d'actifs que pour ceux dont le père est chômeur, invalide, retraité ou décédé. Les disparités sont cependant moins fortes pour les BEP que pour les CAP.

Les modes de recherche d'emploi seront donc différents selon les caractéristiques sociales, les enfants des groupes ne pouvant pas mobiliser de réseau ne pouvant que s'appuyer sur les services de l'ANPE [Treutenaere (1979), Faguer (1983)].

En outre, la possession d'un capital productif, si modeste soit-il influe sur l'insertion, ce qui permet à Mingat, Rapiou (1981) de noter, à la sortie de l'apprentissage, qu'un facteur comme l'identité de la spécialité de formation de l'enfant et de la spécialité des parents connaît un effet maximal quand ces derniers sont à leur compte.

A la sortie de l'enseignement supérieur, compte tenu des procédures d'orientation et de sélection différentielles selon l'origine sociale [Duru (1978), Duru, Mingat (1979)], l'effet de cette variable sera atténué en raisonnant à formation identique. Ainsi, Vincens et al. (1982) font-ils noter que si le taux d'emplois d'attente est plus élevé à l'issue des études pour les enfants de catégories sociales modestes, l'avantage des catégories supérieures tend à s'estomper avec le temps.

Néanmoins, selon Charlot (1977), à la sortie de l'université, la diversification des emplois est croissante avec l'origine sociale. Les enfants des classes modestes vont en particulier entrer plus fréquemment dans le secteur public. A l'issue du premier cycle de sciences, l'orientation des fils de cadres supérieurs et membres des professions libérales vers les carrières enseignantes pourra être trois fois moins importante que pour la catégorie ouvriers, employés, agriculteurs.

Les variables scolaires

Les conditions de réussite à l'école et les modalités de l'orientation vont bien entendu induire les conditions de l'insertion. Mais, à formation équivalente, certaines variables scolaires ont un effet révélé par plusieurs enquêtes.

Ainsi, l'orientation contrainte [Laval (1979)] va influencer sur l'insertion. A la sortie des filières professionnelles de l'enseignement secondaire, ceux qui ont choisi leur emploi occupent plus souvent un emploi en relation avec la formation et ont un temps de recherche plus court. Mingat, Rapiou (1981) notent un phénomène analogue chez les anciens apprentis.

Par ailleurs, la possession du diplôme oppose les conditions d'insertion des diplômés et des non-diplômés, en jouant systématiquement sur le taux de chômage et le salaire. Tout d'abord, un diplôme comme le baccalauréat induit une coupure marquée au sein des emplois de début de vie professionnelle, chez les femmes comme chez les hommes. Comme le fait remarquer Cukrowicz (1975), le baccalauréat évite la prolétarianisation. Pottier (1981) montre qu'au sein des femmes ayant préparé sans succès la capacité en droit, les bachelières seront plus souvent cadres moyens ou employées qualifiées que les non-bachelières, qui souvent, sont employées non qualifiées ou ouvrières. Pigelet (1979) aboutit à des conclusions semblables.

A la sortie des formations professionnelles courtes secondaires [Pham-Khac, Ruban (1979), Ruban (1981)] le diplôme est un facteur de meilleure correspondance spécialité de formation-spécialité d'emploi. En outre, la probabilité d'accéder à un emploi de professionnel qualifié est fortement liée à la possession du diplôme. En effet, devant une offre de travail abondante, les employeurs opèrent une sélection en privilégiant le diplôme.

La prise en considération de l'enseignement supérieur montre des résultats analogues, en permettant toutefois de noter que [Baudelot et al. (1981)] le diplôme tend à rapprocher la situation des femmes de celle des hommes. Selon Lamoure, Paul, Viney (1978), à la sortie de l'enseignement supérieur technique court, le rôle du diplôme est manifeste, tant sur le taux de chômage que sur le niveau de l'emploi occupé et le salaire.

Les caractéristiques régionales

L'insertion des jeunes étant marquée par le contexte scolaire et économique, le fait

que celui-ci diffère d'une région à l'autre conduit à retenir l'aspect géographique dans l'interprétation de certaines enquêtes [Faguer (1976) ; Pham-Khac, Ruban (1979) ; Amat, Biret, Combes (1983)].

Ainsi, le taux de chômage sera-t-il plus important dans la région méditerranéenne, en Corse ou dans le Sud-Ouest qu'en région parisienne, dans le Centre-Est, au sein de la population de jeunes sortant de classes préparatoires au CAP enquêtée par Pham-Khac, Ruban (1979).

Amat, Biret, Combes (1983) analysent tout d'abord la structure régionale des sorties du système scolaire avant de se livrer à l'étude de l'accès à l'emploi au plan régional des sortants aux niveaux VI et V bis. Différents ensembles de régions pourront être distingués. L'Île-de-France et la région Rhône-Alpes se caractériseront par une forte scolarisation vers l'enseignement général et peu de sorties à la fin de l'enseignement obligatoire, cette situation résultant à la fois de la structure sociale de ces régions et des caractéristiques et des besoins du système productif. Ceux-ci induiront un recours important aux jeunes de niveau V formés dans le système scolaire. Les filles, compte tenu de l'importance des emplois de bureau du secteur tertiaire, seront dans une situation moins défavorable qu'ailleurs.

A l'inverse, le Bassin Parisien se caractérisera par un faible niveau de qualification des emplois et un recours limité aux jeunes de niveau V formés dans le système scolaire. L'Ouest, le Massif Central et le Sud-Ouest se distinguent par l'importance de l'apprentissage.

Ces spécificités régionales conduisent d'ailleurs De Ricaud (1979) à promouvoir une approche opérationnelle des relations entre formations techniques et emplois au niveau régional, ce qui semble se dessiner à l'heure actuelle.

Mais la région n'est certainement qu'un échelon géographique pertinent parmi d'autres ; Faguer (1976) considère le département ; Fourcade et al. (1982) analysent les sorties au niveau V à travers les caractéristiques de la ZPIU d'implantation des formations, en notant que plus une ZPIU est peuplée, meilleures sont les chances de correspondance entre la formation et l'emploi.

Cette succession, bien qu'un peu catalogue, de l'effet des différentes variables retenues par les chercheurs analysant l'insertion des jeunes dans la vie active, marque néanmoins le fait que, si le niveau de formation est une donnée essentielle pour comprendre l'accès à l'emploi, de nombreux phénomènes sont communs à l'ensemble des niveaux, le rôle du sexe ou de l'origine sociale par exemple. En outre, la présentation que font la plupart des études en privilégiant successivement les différentes variables masque le fait que l'interdépendance est souvent la règle et qu'une variable agit rarement seule, les déterminismes se structurant au sein d'un système de causalités, dont il est d'ailleurs parfois difficile de saisir le sens des liaisons internes.

La majorité des enquêtes d'insertion s'interdisent donc, de par la méthodologie utilisée, polarisation sur un niveau, sur un type de main-d'œuvre, les jeunes, de par la prise en compte séparée des différentes variables, de pouvoir penser les interdépendances. Néanmoins, l'analyse des liens entre filières et types d'insertion conduit à réfléchir sur la structuration du marché du travail.

II.2.3. La révélation des phénomènes de structuration du marché du travail

Les résultats obtenus par les différentes enquêtes d'insertion et de cheminement permettent de faire apparaître un certain nombre de phénomènes que l'on peut qualifier de structuration du marché du travail [Paul (1982 a et b)]. Seront privilégiés ici les liens entre types de filières et types d'insertion et l'analyse de la dynamique des trajectoires.

Liens entre types de filières et types d'insertion

Les analyses évoquées concerneront les comparaisons entre CAP et BEP, entre niveaux VI et V bis et V, entre DUT et BTS, entre les filières universitaires.

Dans sa comparaison des sorties des enseignements de CAP et de BEP, Ruban (1981) note qu'il serait hasardeux de porter un jugement sur la valeur respective, considérée en soi, de ces filières, à travers la mesure des performances professionnelles. Pour les formations de base largement diffusées (mécanique, électrotechnique, sténo-dactylographie, comptabilité), l'insertion professionnelle des jeunes est fortement soumise à la sélectivité par le diplôme qui favorise grandement les jeunes originaires des classes de BEP. La situation est plus confuse pour les autres spécialités.

Les phénomènes d'accès à l'emploi à la sortie des niveaux VI, V bis et V traduisent une concurrence objective entre les flux issus de ces différents niveaux [Amat, Biret, Combes (1983)]. Ainsi, par rapport aux apprentis et aux jeunes de niveau V, les jeunes de niveau VI et V bis représentent une main-d'œuvre d'appoint, aucun emploi ne recrutant majoritairement parmi ces jeunes. Certains emplois vont recruter essentiellement des apprentis, plombiers, peintres, réparation automobile, petit commerce alimentaire. Par contre, sur certains emplois, se note une concurrence entre emplois de petites entreprises occupés par des apprentis et des grandes entreprises, qui recrutent plutôt au niveau V à la sortie du système scolaire. Mais, s'agit-il vraiment de concurrence à partir du moment où la taille de l'entreprise semble structurer les modes d'accès ? Cette structuration s'observe de manière identique lorsque l'on compare les emplois occupés à la sortie des formations AFPA et ceux occupés par les jeunes formés au niveau V, au sein du système scolaire [Grapin, Lamoure (1979), Grisez (1982)]. Apparaissent ici des stratégies spécifiques d'appel à la main-d'œuvre des entreprises qui sont progressivement rentrées dans les analyses, comme nous le montrerons ultérieurement.

Plusieurs recherches ont cherché à mettre en valeur les phénomènes de concurrence à la sortie de l'enseignement supérieur technique court, IUT et STS [Paul (1978) ; Lamoure (1980) ; Lamoure, Viney (1982)]. Et il apparaît que les types d'emploi occupés, à spécialité équivalente, sont semblables. La coexistence de ces deux filières semble donc renvoyer à une dynamique interne du système éducatif.

À la sortie de l'université, c'est le poids de l'État dans les embauches qui va induire des modalités d'insertion particulières à l'issue des diverses filières. Comme le notent Pigelet, Pottier (1983), les filières orientées vers l'enseignement ont un taux élevé de maîtres-auxiliaires, alors que les filières n'orientant pas vers l'enseignement (notamment sciences exactes spécialisées) connaissent peu d'emplois déclassés [Hermen (1984) mène des observations analogues à partir des filières scientifiques de l'Université de Toulouse]. En outre, la concurrence entre filières universitaires est très faible surtout pour les emplois de niveaux élevés. Les marchés sont donc assez bien délimités [Vincens et al. (1982)].

Charlot (1983) va, quant à lui, viser à repérer la part des sorties de l'université dans les recrutements des emplois. Il distingue trois groupes d'emplois : les emplois pour lesquels les formations universitaires apparaissent déterminantes (professeurs, magistrats, psychologues...), les emplois pour lesquels le recrutement d'universitaires est plus faible (fonctionnaires supérieurs, cadres supérieurs administratifs...) et les emplois pour lesquels les entrées directes à partir de l'université constituent une part marginale du renouvellement de ceux-ci (cadres supérieurs, financiers, ingénieurs...) Vincent et al. (1982) mènent d'ailleurs une analyse identique.

Et les situations de monopole n'apparaîtront pas nécessairement comme un atout dans l'accès aux emplois, dans la mesure où la contraction des débouchés peut être lourde de conséquences (cas des filières de l'enseignement face à la contraction des débouchés). Millot (1982) avance alors quelques hypothèses quant au devenir possible de l'université face au désengagement de l'État employeur, qui passerait par la profes-

sionnalisation des études et une autonomisation plus grande des universités [cf. sur ce point : Lassibille et al. (1980)].

La dynamique des trajectoires

L'analyse des trajectoires professionnelles que permettent de faire un certain nombre d'enquêtes révèle une assez forte structuration de la trajectoire par la formation, émergeant une relation formation – premières situations professionnelles – trajectoire.

Ainsi, les non-diplômés apparaissent-ils dans une situation particulièrement difficile, les processus qui régissent le marché du travail non qualifié étant de nature cumulative [Grapin (1977)]. En effet, l'enquête du CEREQ (1972) sur les emplois tenus par les jeunes de dix-sept ans révèle que 70 % des jeunes sortis du système scolaire sans qualification étaient affectés à des emplois ne leur permettant pas d'en acquérir une sur le tas. Et la formation post-initiale dont ces jeunes peuvent bénéficier ne semble pas être en mesure de modifier leurs trajectoires, marquées par le chômage et l'instabilité professionnelle [Giffard, Paul (1981)].

Au sein des sortants de l'enseignement secondaire professionnel, les possibilités de carrière sont possibles, mais elles sont liées à plusieurs facteurs. Tout d'abord, s'impose le rôle du diplôme et de la spécialité, certaines spécialités étant plus valorisées que d'autres. Mais en interaction avec ces deux variables va jouer l'influence fondamentale des premiers emplois.

Ainsi, l'existence d'une relation entre la qualification acquise à l'école et la qualification mise en œuvre dans l'emploi va conduire à un meilleur salaire et à des chances de carrière plus élevées [Grapin, Lamoure (1979) ; Paul (1982a)].

On peut d'ailleurs s'interroger sur le point de savoir s'il existe au sein des jeunes sortis de cet enseignement professionnel de fortes différences de stabilité qui apparaissent dès l'origine des trajectoires un groupe des stables à celui des instables. Bien que le groupe des stables apparaisse très tôt, il n'existe cependant pas une opposition définitive mais plutôt un continuum des situations [Paul (1982a et b) ; Maréchal, Viney (1983)].

La dynamique des trajectoires doit en outre s'apprécier par rapport à l'évolution des conditions du marché du travail. La comparaison d'enquêtes semblables ou comparables permet de juger de celle-ci.

Ainsi, le rapprochement des enquêtes d'insertion menées par le CEREQ auprès des sortants des classes terminales de CAP et BEP en 1976 et en 1980 [Amat (1983a)] permet de relever la détérioration sensible des conditions d'entrée sur le marché du travail de l'ensemble des spécialités, y compris de spécialités jusqu'alors relativement protégées. Néanmoins, l'effet des différentes variables telles que le diplôme ou le sexe reste identique et la hiérarchie des spécialités face au taux de chômage est stable.

Des observations semblables ont été menées par Laval (1979) à partir d'une enquête de devenir professionnel sur deux promotions d'étudiants du Sud-Ouest ayant quitté en 1973 ou en 1976 une formation technique : hausse des taux de poursuite de formation et du taux de chômage, accroissement de l'instabilité des emplois, relation moins bonne entre la spécialité de la formation et celle de l'emploi, usage plus fréquent des périodes d'essai. Les formations AFPA n'échappent d'ailleurs pas à ce phénomène [Grisez (1982)].

A la sortie de l'université, la comparaison des différentes enquêtes révèle certes une certaine dégradation mais qui est loin d'atteindre l'ampleur de celle repérée aux niveaux précédents. Ainsi, d'après CEREQ (1982), le chômage des jeunes scientifiques est resté à un niveau très bas depuis cinq ans. Néanmoins, l'évolution du marché du travail a induit des modifications au sein de la structure des flux issus des filières scientifiques. Le nombre d'étudiants des maîtrises à finalité d'enseignement et de

recherche a baissé au profit de celui des étudiants des maîtrises à finalité professionnelle. En corollaire, de 1979 à 1980, la proportion des emplois dans le secteur privé ou monopolisé s'est accrue, tandis qu'au sein des emplois d'enseignants, le recrutement de professeurs titulaires diminuait au profit du recrutement de non titulaires.

Mais Pigelet, Pottier (1983) s'interrogent de savoir si la nouvelle croissance des effectifs universitaires perceptible depuis le début des années 1980 ne va pas s'accompagner cette fois d'une croissance simultanée des emplois précaires et du chômage.

Devant l'ampleur croissante des difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail, les pouvoirs publics ont donc adopté depuis une dizaine d'années une série de mesures, Pactes Nationaux pour l'Emploi, Plan Avenir Jeunes, Dispositifs « seize, dix-huit ans » et « dix-huit, vingt-cinq ans ».

D'aucuns se sont interrogés sur l'efficacité de telles mesures [Piettre, Schiller (1979), Amat (1983b)]. Les estimations économétriques de Gaspard, Franck (1981) révèlent qu'effectivement les Pactes n'ont fait que susciter un décalage temporaire de l'évolution prévisible du chômage des jeunes et, ne créant pas d'emplois nouveaux, ils n'ont pu enrayer la montée du chômage.

Les analyses récentes des modalités d'entrée des jeunes dans la vie active se sont orientées vers la prise en compte de l'utilisation spécifique des jeunes par le système économique et vers les modalités de gestion de la main-d'œuvre par les secteurs économiques [Camus et al. (1981) ; Rose (1982) ; Clémenceau, Géhin (1983)]. Ces nouvelles analyses seront présentées dans la deuxième partie de cette note. Auparavant, seront abordées un certain nombre d'approches traitant des rapports entre systèmes éducatif et productif.

III. – VERS UNE VISION MACRO-ÉCONOMIQUE UNIFIÉE

L'ensemble des résultats qui viennent d'être présentés ne prennent leur sens que s'ils sont resitués dans une vision globale du fonctionnement social. Deux axes peuvent être privilégiés. Un premier concerne plutôt l'approche macro-économique ou macro-sociale de la relation formation-emploi. Le second part de l'hypothèse que la demande de travail, i.e. les entreprises, structure le marché du travail et que c'est par rapport aux formes de cette demande que les phénomènes d'accès à l'emploi peuvent se comprendre.

III.1. Les approches macro-économiques et macro-sociales de la relation formation-emploi

Ces approches peuvent être classées en deux ensembles. Le premier concerne plutôt les analyses qui prennent en compte simultanément l'ensemble des flux du système scolaire et les replacent dans l'ensemble des mouvements de main-d'œuvre. Le second ensemble s'interroge plutôt sur les rapports entre systèmes éducatif et productif.

III.1.1. L'évolution de la relation formation-emploi

Les difficultés et la position des jeunes

La position des jeunes sur le marché du travail apparaît aujourd'hui particulièrement difficile puisque en 1981, le taux de chômage des débutants valait le triple du taux de

chômage moyen de la population active, et celui des moins de vingt-cinq ans, plus du double – CEREQ, INSEE, SIGES (1983). Cependant, l'examen historique du marché de l'emploi met en lumière la permanence d'un taux de chômage élevé chez les jeunes [Mormiche (1975)]. Delcourt (1979), comparant les résultats des recensements de 1962 et de 1968, relève que si on comptait globalement en 1968 deux fois plus de personnes à la recherche d'un emploi qu'en 1962, on en décomptait presque trois fois plus chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Et si les jeunes connaissent des périodes de chômage moins longues que celles des adultes, cet avantage relatif tend à se résorber [Partrat (1979)].

Affichard (1981) démontre, à partir des résultats des bilans formation-emploi, que cette hausse du chômage des jeunes n'est pas due à une détérioration de leurs caractéristiques propres, bien au contraire. En effet, alors que le taux de chômage des jeunes augmentait plus vite que celui de l'ensemble de la population active, le niveau de formation des jeunes entrant dans la vie active continuait de s'accroître. De même, l'accroissement du chômage des jeunes ne semble pas dû à une désaffection des employeurs vis-à-vis d'eux dans la mesure où la part des jeunes débutants dans l'ensemble des recrutements annuels reste à peu près constante. Le problème réside plutôt dans la baisse du volume global des recrutements. En conséquence, la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans au sein des actifs occupés a baissé d'un tiers de 1971 à 1981.

En dehors de cette vision globale du chômage des jeunes que permettent les bilans formation-emploi, ils rendent possible l'analyse synthétique des relations entre niveau de formation, chômage et niveau d'emploi occupé.

Niveau de formation, chômage et emploi

Les bilans formation-emploi – CEREQ, INSEE, SEIS (1981), CEREQ, INSEE, SIGES (1983) – indiquent le taux de chômage et son évolution par niveau de formation pour ce qui concerne les jeunes débutants.

Le niveau de diplôme se révèle être un bon prédicteur du taux de chômage des jeunes débutants. En effet, le taux de chômage décroît lorsque l'on remonte l'échelle des diplômes.

Par ailleurs, la situation des jeunes non diplômés ou possédant les diplômes les moins élevés est celle qui s'est détériorée le plus brutalement, les sorties des formations supérieures longues étant le moins marquées par la hausse du taux de chômage.

Un fait intéressant à noter parce que paradoxal concerne l'évolution de la situation des jeunes sortant de l'enseignement professionnel. En effet, c'est tant au niveau des formations secondaires professionnelles courtes que de celui des formations supérieures courtes que le taux de chômage augmente avec le plus de vigueur [Paul (1981b), Amat (1983a)].

Il ne semble donc pas que l'accroissement du chômage des jeunes plus fort que celui des adultes puisse être imputé soit à une carence de formation, soit à une absence de professionnalisation des études. Certains chercheurs [Rose (1982) ; Clémenceau, Gehin (1983)] ont alors plutôt tendance à analyser comment la structuration du système de production et son évolution ont engendré ces situations.

Les bilans formation-emploi permettent aussi de saisir les relations entre niveau de formation et niveau d'emploi [cf. par exemple Paul (1984b)]. Globalement, le niveau de l'emploi correspond au niveau du diplôme possédé.

La majorité des non-diplômés occuperont un emploi d'ouvrier non qualifié, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel court occupent presque dans la même proportion des emplois d'ouvriers qualifiés et non qualifiés. A l'autre extrémité, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court exerceront en majorité une profession de cadre tertiaire moyen ou de technicien, alors que les quatre cinquièmes

des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long occuperont un emploi de cadre tertiaire supérieur ou d'ingénieur.

La bonne relation entre niveau de diplôme et niveau d'emploi s'observe tant chez les hommes que chez les femmes, ces dernières occupant plus souvent un emploi tertiaire que les hommes.

Si l'on dynamise cette analyse en se référant par exemple à la situation des jeunes débutants en 1973, il apparaît que la relation niveau de diplôme-niveau d'emploi s'est plutôt détériorée à la sortie de l'enseignement secondaire, alors qu'au pire, elle s'est maintenue au niveau de l'enseignement supérieur.

Ces observations renvoient à deux ensembles de phénomènes [Affichard (1981)]. D'une part, les débutants, notamment aux niveaux de formation les plus bas, ont à subir la concurrence des jeunes chômeurs. D'autre part, fonctionnent des phénomènes de non concordance entre les effectifs et la répartition par niveau de diplôme des débutants au volume et à la répartition par niveau hiérarchique des emplois qu'ils occupent.

Il apparaît que les déséquilibres quantitatifs sont plus prononcés dans le bas de la hiérarchie. Ainsi, va fonctionner un phénomène de cascade où les jeunes ne trouvant pas d'emploi au niveau correspondant à leur niveau de formation se rabattront sur des emplois de niveau inférieur. Un effet d'amplification des difficultés va se produire, les non-diplômés se retrouvant dans la situation la plus critique.

Dans le même temps, les formations universitaires semblent plus ou moins épargnées, les effectifs des emplois de techniciens, ingénieurs et cadres et cadres occupés par des débutants restant plus élevés que les effectifs des diplômés de l'enseignement supérieur, ce phénomène étant dû notamment à l'accroissement du nombre de ces emplois dans un contexte global de diminution de la demande de travail [Paul (1982c)].

III.1.2. Les rapports entre système éducatif et système productif

Les analyses précédentes mettent en valeur le fait que la compréhension des relations entre la formation et l'emploi passe par une vision globale de ces relations, qui puisse mettre en évidence les phénomènes de concurrence, statiques et dynamiques, qui lient les différents flux à la sortie du système scolaire. Elles conduisent aussi à incorporer de façon explicite la stratégie des entreprises en matière d'utilisation de la main-d'œuvre. Les recherches qui ont privilégié ce dernier point de vue termineront cet exposé. Auparavant, il apparaît nécessaire de resituer rapidement ces travaux d'essence plutôt empirique par rapport aux approches plus totalisantes de l'école au sein du fonctionnement social. Par ailleurs, un certain nombre de recherches ont replacé les réflexions sur les relations formation-emploi dans le cadre des interrogations sur les mécanismes de la mobilité sociale, en particulier à partir des résultats des enquêtes « Formation - Qualifications Professionnelles ». Trois autres perspectives ont en outre scandé la réflexion sur les relations entre la formation et l'emploi ; il s'agit du débat sur la notion de qualification, des travaux sur les prévisions d'emploi et leurs conséquences en matière de politique éducative et des approches néo-classiques ayant présidé à la construction des modèles de salaires.

La discussion sur l'autonomie du système éducatif par rapport au système productif

L'école française de sociologie de Durkheim a posé les fondements de l'analyse des enjeux sociaux dont est l'objet le système éducatif. Il semblerait que l'on puisse classer l'ensemble des travaux s'étant attachés à cette perspective selon deux axes. Un premier axe distinguerait les recherches s'étant plutôt intéressées aux usages sociaux de l'école et celles ayant privilégié l'école en tant qu'instance de préparation de la main-d'œuvre. Le second axe tendrait plutôt à opposer fonctionnalistes et institu-

tionnalistes. Enfin, un dernier courant viserait à penser, dans une perspective un peu synthétique des précédentes, les interactions entre systèmes éducatifs et productifs. Un point important à relever a trait au fait que si ces approches concernent avant tout les sociologues, les économistes ne sont pas restés étrangers à ce champ.

Les perspectives fonctionnalistes ayant surtout traité des usages sociaux de l'école se retrouvent en particulier dans les travaux développés par Bourdieu et ses proches dans le cadre de la théorie de la reproduction [Bourdieu, Passeron (1964) ; Bourdieu, Passeron (1970)]. Ces approches visent selon leurs protagonistes à dépasser un certain matérialisme qui verrait le fonctionnement du système éducatif comme parfaitement surdéterminé par l'économie. Ces auteurs insistent sur l'autonomie relative de ce système, autonomie qui permet d'ailleurs la naissance d'un jeu social autour des rapports entre le titre et le poste [Bourdieu, Boltanski (1975)]. Un auteur tel que Millot (1982) dans son analyse des processus de différenciation serait peut-être à classer dans ce groupe.

La perspective peut être envisagée comme fonctionnaliste dans la mesure où les systèmes sont envisagés sans la mise en perspective du fonctionnement concret des agents.

Fonctionnalistes aussi, mais plus préoccupés par le système éducatif en tant qu'instance de préparation concrète de la main-d'œuvre, apparaissent des sociologues comme Baudelot-Establet (1971) mais surtout Segré (1976), Tanguy (1976) ou Agulhon (1982). Un économiste comme Léonard (1973) se rattache aussi à ce courant.

A côté de cette école plutôt fonctionnaliste, s'est développé un courant plutôt individualiste, qui vise à expliquer les inégalités sociales au sein de l'école à partir des stratégies conscientes des agents. Issues des travaux de Boudon [Boudon (1973), Boudon (1977), Boudon (1979)], ces approches ont tenté de présenter l'école comme un espace de jeu où les règles ne seraient pas connues également par l'ensemble des catégories sociales [Berthelot (1983)]. Certains économistes comme Beret (1983), dans sa tentative de définition du concept de projet à partir de l'analyse stratégique mènent des analyses proches de ce groupe. Il en va de même pour Mingat (1977) et Duru (1978) qui analysent le comportement individuel face à la demande d'éducation et aux processus d'orientation.

Un certain nombre de chercheurs, plutôt économistes, ont cherché, à partir de l'analyse de la production des qualifications et de leur usage, à mettre en valeur les inter-relations entre le système de formation et le système de production. C'est notamment le cas de Maurice-Sellier-Silvestre (1982) à partir de la comparaison entre la France et l'Allemagne des politiques d'éducation et de l'organisation industrielle. Fourcade, De Ricaud (1978) ont quant à eux analysé la confrontation des stratégies patronales et des pouvoirs publics au sein de l'enseignement technique. Mouy (1983), pour le niveau V, Paul (1978), Lamoure (1980), pour le niveau III, ont mis en valeur comment s'était constituée l'organisation actuelle de l'enseignement technique. Le premier auteur insiste plutôt sur les mutations du contenu de la qualification ouvrière alors que les deux autres mettent en relief l'autonomie du système éducatif due aux stratégies d'acteurs – élèves et parents d'élèves, enseignants notamment. Bel (1983) met, à partir de l'étude d'une profession nouvelle, les informaticiens, en évidence les liaisons entre les processus de division du travail et la constitution des différentes formes du système de formation.

Les analyses de la mobilité sociale

Les données produites dans le cadre des enquêtes « Formation-Qualification Professionnelle » (FQP) de l'INSEE permettent d'une part de situer l'insertion des jeunes par rapport à l'ensemble des mobilités professionnelles et d'autre part d'approfondir l'analyse de la mobilité sociale intergénérationnelle.

L'utilisation des résultats des enquêtes FQP de 1970 et 1977 conduit à quantifier les trois flux de renouvellement des professions [Pohl, Soleilhavoup (1981)] : les insertions des jeunes *sortant du système scolaire, la mobilité professionnelle des actifs* et les reprises d'activité féminine. Il apparaît en particulier que l'arrivée des jeunes plus diplômés n'a pas sensiblement modifié les flux de promotion et de déqualification de leurs aînés.

En ce qui concerne les hommes, on pourra distinguer trois groupes de professions. Les professions de contremaîtres, de cadres administratifs moyens et supérieurs recrutent des adultes déjà en activité et peu parmi les débutants. Les professions d'employés de commerce et de bureau, de techniciens, d'ouvriers spécialisés et qualifiés, de manœuvres et d'ingénieurs font autant appel à des jeunes qu'à des mobiles. Certaines professions, qui nécessitent un bon niveau de formation, font beaucoup appel aux jeunes : professeurs, professions littéraires et scientifiques, instituteurs, professions intellectuelles diverses, professions libérales.

En ce qui concerne les femmes, il existe une prédominance marquée des entrées de jeunes par rapport aux actives mobiles. Pohl et Soleilhavoup distinguent les catégories qui servent à la promotion – *cadres administratifs supérieurs et moyens* – les catégories qui font autant appel à des jeunes qu'à des actives mobiles ou des femmes en reprise d'activité – *ouvrières spécialisées et qualifiées, manœuvres, personnel de service et employées de commerce* – et les catégories où les entrées de jeunes sont prédominantes – *employées de bureau, personnels para-médicaux et sociaux, institutrices et professions intellectuelles diverses, professeurs et professions littéraires et scientifiques*.

Les enquêtes « FQP » permettent par ailleurs d'approfondir l'analyse de la mobilité sociale intergénérationnelle. Elles confirment [cf. Pohl, Soleilhavoup, Ben Rezigue (1983)] les formes de l'inégalité sociale devant l'école, mises en lumière par les premiers travaux de Sauvy et Girard – INED (1970) – ou plus récemment par Seibel (1984). Elles font ressortir en outre que l'influence sociale ne va pas se limiter à jouer sur le niveau de diplôme mais va continuer à jouer après l'entrée dans la vie active. Ainsi, à diplôme fixé, les fréquences d'accès à l'encadrement supérieur et moyen dans le sens de la *mobilité professionnelle ascendante décroissent au fur et à mesure que l'on descend l'échelle des origines sociales*. Ces phénomènes ont d'ailleurs été resitués dans une perspective plus globale par Bertaux (1977) et Thériot (1982).

Les débats sur la notion de qualification

Ce débat a été ouvert de nouveau lors des travaux préparatoires au VII^e Plan [cf. Salais (1976)]. Il a été ensuite repris au sein du Séminaire Emploi organisé par le Commissariat Général du Plan [Commissariat Général du Plan (1978)]. Nous nous contenterons d'en rappeler ici les grandes lignes.

Freyssenet (1978) distingue sept usages du concept de « qualification » : la qualification réelle requise pour occuper un poste de travail donné, définie par la tâche à effectuer ; la qualification réelle du travailleur, l'ensemble des savoir-faire de celui-ci, *utilisés ou non dans l'emploi* ; la qualification attribuée officiellement aux différents postes de travail, elle résulte de la lutte sociale ; la qualification officiellement attribuée à un travailleur après une formation donnée ; la qualification exigée à l'embauche ; la somme des qualifications réelles que suppose un procès de travail donné ; la qualification attribuée par les organismes officiels de statistique, soit aux emplois, soit aux travailleurs. *Un essai de présentation synthétique est réalisé par Paul (1981a).*

Ces différentes notions traduisent des enjeux que l'on retrouve dans l'analyse de la question de la déqualification [Vernières (1978)]. En outre, elles doivent être complétées à partir du caractère collectif de la qualification et de ses implications en matière de formation [Rosanvallon (1982), Troussier (1982)].

L'approche des planificateurs

C'est avec les travaux de la Commission de la main-d'œuvre du IV^e Plan (1962-65) qu'a été initiée la planification des ressources humaines en France. Néanmoins, on s'était alors contenté de poser le problème en se limitant à extrapoler l'évolution des qualifications industrielles et à constater l'importance des besoins de formation.

Mais on a véritablement commencé à réaliser en France des prévisions détaillées par professions dans le cadre de la Commission de la main-d'œuvre du V^e Plan (1966-70). Le souci était alors de réduire les goulots d'étranglement en main-d'œuvre qualifiée, en aidant à fixer les grandes orientations du système d'éducation.

La démarche adoptée depuis lors jusqu'au VIII^e Plan (1981-85) a consisté à déduire l'offre d'emploi de la production envisagée, via les prévisions de productivité et de durée du travail. On estime par ailleurs l'évolution de la structure d'emploi par profession, les coefficients ainsi obtenus, appliqués à l'offre d'emploi, permettant de calculer les effectifs par profession pour l'année terminale du plan. Il reste ensuite à évaluer l'importance du renouvellement démographique et de la mobilité entre les professions afin d'obtenir les besoins de recrutement.

En ce qui concerne les transformations des prévisions par profession en appels au système scolaire, il apparaît que dans le cadre du IV^e Plan, on s'était simplement contenté d'estimer que les besoins en formation professionnelle étaient importants, notamment en ce qui concernait les techniciens. Le V^e Plan contenait quant à lui des indications plus précises en termes de besoins par niveau et spécialité. Mais alors que le VI^e Plan était allé encore plus loin dans cette direction, une modification du rôle assigné au système éducatif dans l'équilibrage offre-demande de qualification apparaît dans le VII^e Plan pour aboutir à un refus de confrontation offre-demande dans le VIII^e Plan et donc à un refus de toute analyse normative fine destinée au système scolaire.

Une présentation des différents travaux sera trouvée dans Affichard (1976) ; Bégué (1979) ; Commissariat Général du Plan (1966, 1971a, 1971b, 1976a, 1976b, 1976c, 1980) ; INSEE (1976) ; Vimont et al. (1966) ; Vimont (1970). Des analyses synthétiques et critiques sont fournies par Goy (1978) ; D'Iribarne, De Virville (1978) ; D'Iribarne (1979) ; Léonard (1973) ; Paul (1982c) ; Psacharopoulos (1973) ; Segré (1976).

Le calcul des taux de rendement en France

Les premiers travaux français concernant ce domaine ont été réalisés par Jallade (1972) et Lévy-Garboua (1972) et ont consisté, dans le premier cas à partir d'une enquête spécifique, dans le second, à partir des résultats de l'enquête FQP de 1964, à repérer à partir de modèles de régression multiple l'impact du niveau de formation sur le salaire.

La vision du premier auteur peut être qualifiée d'institutionnaliste alors que celle du second est plutôt néo-classique. L'un et l'autre notent l'importance de la variable de formation sur le salaire, l'interprétant à partir de leur propre vision. De même, ils mettent en valeur l'influence persistante de l'origine sociale. Riboud (1978) a par ailleurs mené une analyse néo-classique de type « mincérien » de la formation du salaire à partir des données de l'enquête FQP de 1970.

Le niveau de formation et l'âge vont expliquer environ 40 % de la variance des salaires. L'introduction de l'origine sociale et du sexe va augmenter le pouvoir explicatif du modèle.

Lévy-Garboua, Mingat (1978) démontrent que le taux de rendement marginal décroît avec le niveau de diplôme. Au niveau des formations secondaires, la filière générale courte - BEPC - est plus rentable que la filière technique courte - CAP -, résultat qui semble devoir évoluer pour les générations récentes. En ce qui concerne

les formations supérieures, il faut noter la forte dispersion des taux de rendement par filière et la faiblesse de celui des études supérieures courtes.

Petit (1975) relève aussi l'influence positive de l'origine sociale sur les taux de rendement à partir du calcul des taux de rendement moyens par filières de l'enseignement supérieure et origine sociale.

En ce qui concerne l'influence des variables individuelles sur le taux de rendement marginal des études, Lévy-Garboua et Mingat (1978) notent aussi l'influence du lieu de résidence des parents, de l'âge au baccalauréat, de la possession du diplôme.

Silvestre (1978) se demande d'ailleurs si l'on peut concilier la référence à un modèle de concurrence qui est à la base des modèles de capital humain et l'unicité du marché qui lui est associé avec l'existence de lois de cloisonnements – discrimination sexuelle, raciale, sociale.

Thélot (1982) regrette quant à lui que ces modèles statistiques ne tiennent pas assez compte des interrelations et ne considèrent pas suffisamment la place précise des salariés dans l'entreprise de production, les caractéristiques des firmes où ils travaillent (taille, secteur...). Cela nous renvoie aux analyses récentes des modalités de gestion de la main-d'œuvre par les entreprises, qui vont être présentées maintenant.

Auparavant, signalons que les travaux d'origine néo-classique et notamment le recours au calcul des taux de rendement ont suscité des discussions de la part d'auteurs tels que Raséra (1976) ; Lautier, Tortajada (1978) ; Beret (1983). Barge, Payen (1981), Baudelot (1982) ont quant à eux attiré l'attention sur les dangers de l'utilisation dans les modèles de gains de données transversales, qui ne peuvent être extrapolées à des données longitudinales.

III.2. La stratégie des firmes face à la formation

On peut distinguer un ensemble d'analyses qui ont cherché à réaliser une typologie des secteurs eu égard à leurs modalités d'usage de la main-d'œuvre d'un autre ensemble qui s'est plus attaché à mettre en correspondance ces modalités avec l'organisation de la formation post-initiale.

III.2.1. La classification des secteurs par rapport à l'usage de main-d'œuvre

Eymard-Duvernay [in Camus et al. (1981), Eymard-Duvernay (1981)] classe les secteurs de l'industrie à partir des types de main-d'œuvre employés repérés par quatre variables – la qualification, le sexe, la nationalité et l'ancienneté dans l'entreprise –. Grando (1983) réalise une analyse semblable en incorporant en plus certaines variables caractérisant les secteurs – degré monopolistique, marché du travail, localisation...

Même si des nuances séparent les résultats de ces deux ensembles d'analyses, ils vont dans le même sens. Ainsi, Grando repère-t-il un continuum des secteurs entre deux groupes bien marqués. Les secteurs du premier de ces groupes sont qualifiés de secteurs à mode de gestion hors marché : les recrutements se font principalement en direction d'hommes, déjà actifs, diplômés, travaillant souvent en équipes, assez anciens, bénéficiant de formation continue – chimie, minéraux et minerais non ferreux, pétrole, électricité-gaz, construction navale. A l'opposé, se situent des secteurs dits à mode de gestion par le marché du travail : recrutement important de femmes et de travailleurs immigrés, utilisation massive des non-diplômés, durée du travail plus longue – industries agro-alimentaires, bâtiment et travaux publics, bois, cuir-chaussures, matériaux de construction, construction mécanique, travail des métaux. Les autres secteurs se rapprocheront plus ou moins de chacun de ces deux groupes.

L'évolution des volumes des recrutements des différents secteurs et la place réservée aux débutants dans ces recrutements va apparaître comme un phénomène essentiel à prendre en compte dans l'analyse de l'insertion professionnelle. Clémenceau, Géhin (1983) notent ainsi que les secteurs à mode de gestion hors marché, qui garantissent une certaine stabilité et des chances de promotion interne à leurs salariés, ont tendance à se fermer rapidement aux jeunes. A l'inverse, les secteurs privilégiés d'insertion où la gestion de la main-d'œuvre se traduit notamment par une faible stabilité de l'emploi (bâtiment et travaux publics, bois, travail des métaux, réparation automobile, hôtellerie, services aux particuliers) accroissent les embauches de jeunes débutants. « Tout se passe comme si les variations des poids relatifs des différents groupes de secteurs étaient « accélérées » dans le cas du flux d'insertion par rapport à ce qui est observé en moyenne dans la population active. Les secteurs internalisés se ferment *plus aux jeunes débutants que ce qu'impliquerait la régression de leur poids dans l'emploi global* et, à l'opposé, les secteurs « d'insertion » représentent une part croissante des premiers emplois qui dépasse très largement leur poids moyen dans l'économie ».

Les différents secteurs vont donc dessiner les grandes formes prises par les processus d'insertion. En outre, de par les usages qu'ils vont faire de la formation post-initiale, ils vont modeler les qualifications acquises par les individus après leur entrée dans la vie active.

III.2.2. Secteurs et organisation de la formation post-initiale

Depuis les lois de 1971, la formation professionnelle continue s'est considérablement développée en France et a donné naissance à un appareil de formation, aux contours flous et à la structuration complexe.

L'appareil en lui-même a été l'objet de plusieurs analyses visant à cerner les sources d'information le concernant, à repérer l'importance des différents organismes le constituant et leurs liens internes ou avec les entreprises. Gehin, Méhaut (1982) et Lacaille, Giffard, Paul (1983) ont abordé ces divers aspects au plan régional, les premiers axant par ailleurs leur analyse sur l'évolution chronologique de l'appareil et le fonctionnement des organismes de formation, les seconds cherchant à mettre en valeur les difficultés d'une politique régionale de formation professionnelle continue. En outre, certaines institutions particulières ont fait l'objet d'investigations spécifiques, notamment les FAF [Méhaut et al. (1983)].

Par ailleurs, l'analyse du contenu des stages et leur évolution révèle une polarisation sur certaines catégories de population (les demandeurs d'emploi), alors que les stages organisés par les entreprises voient leur durée baisser, les inégalités d'accès à la formation continue de ce type se maintenant entre qualifiés et non-qualifiés [Dubar, Méhaut (1981)]. Ces derniers constats amènent en particulier Dubar (1980) à faire remarquer que la formation professionnelle continue apparaît peu comme une seconde chance.

La prise en compte de la dimension sectorielle de la formation professionnelle continue et de son rôle dans la gestion des rapports emploi-formation peut être réalisée à partir de l'étude des conventions collectives [cf. le cas des industries agro-alimentaires et de la chimie considéré par Vinokur, Méhaut (1982)]. Mais Rose (1982) va lui adjoindre l'analyse simultanée du recours aux différentes actions destinées aux jeunes.

Sera ainsi réalisée, à partir d'une analyse des données, une typologie des secteurs fondée d'une part sur leurs recours aux différentes actions destinées aux jeunes (apprentissage, contrats emploi-formation, stages pratiques...), aux modalités d'usage de la formation professionnelle continue (stages de conversion, d'adaptation, part de la masse salariale consacrée à la formation continue...), aux dispositifs de placement (ANPE, agences de travail temporaire) et d'autre part sur des variables décrivant la

main-d'œuvre des secteurs (part des jeunes de moins de 25 ans, de femmes, ancienneté...). Deux ensembles de secteurs se dégageront, pas très éloignés de ceux présentés précédemment et obtenus par rapport aux modes de gestion de la main-d'œuvre. Ainsi, les secteurs du bâtiment et des travaux publics, des industries agro-alimentaires, du commerce de détail, des services rendus aux particuliers, de la restauration, du commerce automobile se révéleront utilisateurs de toutes les mesures de prise en charge étatique de l'insertion ; leur main-d'œuvre est plutôt jeune, ceci pouvant expliquer partiellement cela. A l'inverse, les secteurs du gaz-électricité, des combustibles, des industries extractives, du pétrole, de la chimie, des transports, des banques, de l'aéronautique, des industries électriques, de la sidérurgie apparaissent opérer un recours important à la formation professionnelle continue mais peu utiliser les mesures prévues pour les jeunes ; leur main-d'œuvre sera plutôt ancienne masculine.

Il ressort donc de ces analyses que la compréhension des modalités de l'insertion professionnelle renvoie à son référent que constituent les modalités de gestion du personnel des secteurs d'activité économique et la part qu'ils prennent dans le volume des embauches. C'est tout au moins vers quoi semblent converger les analyses les plus récentes des relations formation-emploi en France.

Au terme de cet essai de synthèse, trois ensembles de conclusions peuvent être tirés. Le premier a trait à l'importance quantitative des travaux menés en France dans le domaine des relations entre la formation et l'emploi. Cette importance concerne certes les appareils statistiques nationaux, mais nombreux aussi sont les chercheurs qui s'intéressent à ce domaine. Le second ensemble de conclusion se réfère aux grands résultats auxquels aboutissent ces recherches. Ainsi, sur le plan individuel, l'éducation est payante et les discours alarmistes sur les difficultés à la sortie de l'enseignement supérieur perdent toute pertinence à la lecture des données, surtout rapportés à la situation aux autres niveaux d'enseignement. Et la formation ne peut être invoquée pour expliquer les difficultés d'emploi des jeunes. En effet, si le chômage des jeunes a crû plus vite ces dernières années que celui de l'ensemble des actifs, dans le même temps, on notait une augmentation du niveau de formation des jeunes à la sortie du système scolaire. En outre, au sein des populations jeunes, existent des segmentations selon des variables telles que le sexe, l'origine sociale, la région dont la prise en compte révèle l'hétérogénéité des processus d'accès à l'emploi. Et si les analyses récentes qui privilégient la demande de travail et les modes de gestion de la main-d'œuvre par les entreprises permettent de préciser les formes de structuration du marché du travail, elles ne conduisent pas ou peu à la prise en compte de l'effet des variables individuelles. Ainsi, et cela constituera le dernier point de conclusion, il reste à concevoir même si certaines tentatives d'élaboration ont eu lieu récemment [Vanecloo (1982) ; Boyer (1980) ; Gambier, Vernières (1982) ; Maurice, Sellier, Silvestre (1982)] une théorie unificatrice du marché du travail qui puisse prendre en compte simultanément la structure et l'acteur

Jean-Jacques PAUL
économiste
chargé de recherche au CNRS,
Institut de recherche sur
l'économie de l'éducation,
Dijon

Bibliographie

- Affichard (Joëlle), 1976. – Bilan de l'emploi par profession, *Économie et Statistique*, n^{os} 81-82, septembre-octobre.
- Affichard (Joëlle), 1981. – Quels emplois après l'école : la valeur des titres scolaires depuis 1973, *Économie et Statistique*, n^o 134, juin.
- Affichard (Joëlle), 1983. – Nomenclatures de formation et pratiques de classement, *Formation-Emploi*, n^o 4, oct.-déc., pp. 47-61

- Agulhon (Catherine), 1982. – Quelques aspects de l'enseignement professionnel en France, **Orientation scolaire et professionnelle**, vol. 11, n° 4, pp. 301-317.
- Amat (Françoise), 1983a. – L'entrée des jeunes dans la vie active. Synthèse des principaux résultats de l'Observatoire des Entrées dans la Vie Active et des bilans Formation-Emploi, **Dossier Formation-Emploi**, Collection des Études, n° 3, pp. 13-52, CERECQ.
- Amat (Françoise), 1983b. – Sortie de l'école à 16 et 17 ans, **Formation-Emploi**, n° 1, janvier-mars, pp. 7-18.
- Amat (F.), Biret (J.), Combes (M. C.), 1983. – L'insertion dans la vie après la scolarité obligatoire, **Cahiers de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active**, n° 11, La Documentation Française, Paris.
- Amiot (M.), Frickey (A.), 1978. – **A quoi sert l'Université ?** Presses Universitaires de Grenoble.
- Ancel (F.), Combes (M. C.), Sauvageot (C.), 1981. – Apprentissage et insertion professionnelle. L'entrée des jeunes dans la vie active, **Économie et Statistique**, n° 134, juin, pp. 61-75.
- Balazs (G.), Faguer (J. P.), 1979. – Chômage et insertion professionnelle. Disparités régionales et disparités sociales. **Les jeunes et le premier emploi**, Association des Ages, pp. 68-90.
- Balazs (G.), 1983. – Cinq ans après une inscription au chômage, **Cahier du CEE**, n°26, PUF, pp. 343-392
- Ballion (B.), 1977. – **L'argent et l'école**, Pernoud/Stock.
- Barge (M.), Payen (J. F.), 1981. – Vieillesse et salaire : une optique individuelle, **Économie et Statistique**, n° 139, décembre, pp. 3-16.
- Bastide (H.), Rozet-Cazenave (M.), 1972. – **Formation et devenir professionnel d'une promotion de jeunes après des études courtes** (enquête dans l'agglomération parisienne). Bibliothèque du CERECQ, vol. 3.
- Baudelot (C.), Establié (R.), 1971. – **L'école capitaliste en France**, Maspéro, Paris.
- Baudelot et al., 1981. – **Les étudiants, l'emploi, la crise**, Petite Collection Maspéro, Paris.
- Baudelot (Christian), 1982. – L'évolution des salaires : une nouvelle approche, **Économie et Statistique**, n° 149, novembre, pp. 3-11.
- Bégué (J.), 1970. – **Projections tendanciennes des besoins français en main-d'œuvre par profession (1968-1975-1980)**, Les Collections de l'INSEE, Série D, n° 8.
- Bel (M.), 1983. – A propos de l'informatique : une nouvelle approche des relations entre la formation et l'emploi, **Formation-Emploi**, n° 3, juillet-septembre, *Doc. Fr.*, pp. 3-15.
- Benarroch (F.), Simon (J.), 1981. – Les stages pratiques en entreprise, **Travail et Emploi**, octobre-décembre, n° 10, pp. 63-72.
- Berthelot (J. M.), 1983. – **Le piège scolaire**, PUF, Paris.
- Beret (Pierre), 1983. – **Analyse stratégique et demande d'éducation**. Essai de construction du concept de projet. Thèse de 3^e cycle en Économie des Ressources Humaines, Université d'Aix-Marseille II, Faculté de Sciences Économiques. CNRS-LEST.
- Bertaux (Daniel), 1977. – **Destins personnels et structure de classe**, PUF, Politiques.
- Bestion (F.), 1981. – **L'emploi d'attente, un outil d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur**, Thèse pour le Doctorat de 3^e cycle en Économie des Ressources Humaines, Toulouse, décembre.
- Boudon (R.), 1973. – **L'inégalité des chances**, Armand Colin, Coll. U.
- Boudon (R.), 1977. – **Effets pervers et ordre social**, PUF, Paris.
- Boudon (R.), 1979. – **La logique du social**, Hachette, Paris.
- Bourdieu (P.), Passeron (J. C.), 1970. – **La reproduction**. Éléments pour une théorie du système d'enseignement. Éditions de Minuit.
- Bourdieu (P.), Passeron (J. C.), 1964. – **Les Héritiers ?** Éditions de Minuit.
- Bourdieu (P.), Boltanski (C.), 1975. – **Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction**.
- Boyer (R.), 1980. – **Rapport salarial et analyses en termes de régulation. Une mise en rapport avec les théories de la segmentation du marché du travail**, Ronéo CEPREMAP, juin.
- Camus (B.), Delattre (M.), Dutailly (J. C.), Eymard-Duvernay (F.), Vassille, 1981. – **La crise du système productif**. INSEE, décembre.
- CERECQ, 1972. – Dossier n° 3. **Les emplois tenus par les jeunes de 17 ans**, mai.
- CERECQ, INSEE, SEIS, 1981. – **Bilan formation-emploi 1977**, Les Collections de l'INSEE, Série D, n° 59.
- CERECQ, 1982. – **Les universités et la crise : évolution de l'entrée sur le marché du travail des étudiants scientifiques entre 1975 et 1980**, *Note d'Information* n° 73.
- CERECQ, INSEE, SIGES, 1983. – **Bilans formation-emploi, Années 1977 à 1980**, **Archives et Documents**, n° 78, INSEE.
- CERECQ, 1984. – **Le programme d'activité du CERECQ en 1984**, **Bref**, n° 7, avril-mai.
- Charlot (Alain), 1977. – **Les Universités et le marché du travail**, **Dossier CERECQ**, n° 14, Documentation Française.
- Charlot (A.), Pigeolet (J. L.), 1982. – **L'entrée dans la vie active des étudiants en lettres et sciences humaines à la sortie des universités**, **Cahier** n° 9, La Documentation Française, Paris.
- Charlot (A.), Huard (Ph.), 1983. – **L'entrée dans la vie active des étudiants en médecine et pharmacie**, **Cahiers de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active**, n° 10, La Documentation Française, Paris.

- Chartot (Alain), 1983. – Les universités, le marché du travail et les emplois : monopole, concurrence et déclassement, **Formation et Emploi**, n° 3, juillet-septembre, pp. 55-63.
- Clémenceau (P.), Grapin (P.), Lamoure (J.), 1979. – Discrimination envers les femmes, **Projet**, n°131, janvier, pp. 40-50.
- Clémenceau (P.), De Virville (M.), 1981. – Garçons et filles face à leur insertion professionnelle, **Économie et Statistique**, n° 134, juin.
- Clémenceau (P.), Gehin (J. P.), 1983. – Le renouvellement de la main-d'œuvre dans les secteurs : quelles conséquences pour l'accès des jeunes aux emplois, **Formation-Emploi**, n° 2, avril-juin, La Documentation Française, Paris, pp. 7-18.
- Commissariat Général du Plan, 1966. – Rapport général de la Commission Main-d'Œuvre, **V^e Plan 1966-70**, Documentation Française, avril, Paris.
- Commissariat Général du Plan, 1971a. – Commission de l'Éducation. Rapport général, **L'éducation dans le VI^e Plan**, Documentation Française, avril, Paris.
- Commissariat Général du Plan, 1971b. – Préparation du VI^e Plan Rapport de l'intergroupe : **Formation, qualifications professionnelles**, Documentation Française.
- Commissariat Général du Plan, 1976a. – VII^e Plan. Rapport de la Commission : **Éducation et Formation**, Documentation Française, Paris.
- Commissariat Général du Plan, 1976b. – VII^e Plan. Rapport de la Commission : **Emploi et Travail**, Documentation Française, Paris.
- Commissariat Général du Plan, 1976c. – VII^e Plan. Rapport du groupe technique de prévision : **Emploi-Formation**, Documentation Française.
- Commissariat Général du Plan, 1978. – La qualification du travail : de quoi parle-t-on ? **Économie et qualification**, Documentation Française.
- Commissariat Général du Plan, 1980. – Rapport du Groupe de Travail : **Emploi-Formation du VIII^e Plan, 1981-1985**, Documentation Française.
- Cukrowicz (H.), 1975. – L'appareil universitaire et le marché de l'emploi urbain, Institut de Sociologie de Lille.
- Cukrowicz (H.), 1980. – **Université et Emploi**. Enquête sur les étudiants lillois de 1971 à 1977, Presses Universitaires de Lyon.
- Cunha Neves (A.), Eidelman (J.), Zagefka (P.), 1983. – Tendances de la recherche en sociologie de l'éducation en France : 1975-1983, **Revue Française de Pédagogie**, n° 65, oct.-nov.-déc., pp. 15-69.
- Delalande (F.), 1981. – Les pratiques d'embauche des employeurs dans le cadre des Pactes Nationaux pour l'Emploi, **Travail et Emploi**, oct.-déc., n° 10, pp. 63-72.
- Delcourt (C.), 1970. – Les jeunes dans la vie active, **Économie et Statistique**, n° 18, décembre.
- Delomez (S.), Parsy (P. M.), 1974. – **Les débouchés socio-professionnels des licenciés en droit**, enquête quantitative et qualitative auprès de la Faculté de Droit de Lille, Université de Lille II, Fac. des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales, octobre.
- Desrozières (A.), Thévenot (L.), 1979. – Les mots et les chiffres : les nomenclatures socio-professionnelles, **Économie et Statistique**, n° 110, avril, pp. 49-65.
- Desrozières (A.), Goy (A.), Thévenot (L.), 1983. – L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles, **Économie et Statistique**, n° 152, février.
- Dossou (Félix), 1976. – L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Conditions et mécanismes de l'insertion, in : L'entrée dans la vie active, **Cahier du CEE**, n° 15, PUF.
- Dubar (Claude), 1980. – **Formation permanente et contradictions sociales**, Éditions sociales, Paris.
- Dubar (C.), Méhaut (Ph.), 1981. – Pratiques de formation continue et politique d'emploi : de nouveaux enjeux, **Éducation Permanente**, n° 56, mars, pp. 43-56.
- Dufrasne (C.), 1975. – **Le devenir professionnel des étudiants en sciences** (les anciens étudiants de la Faculté des Sciences de Paris), Université Paris VII.
- Duru (Marie), 1978. – La demande d'éducation à l'issue de l'enseignement secondaire, **Cahier de l'IREDU**, n° 26
- Duru (M.), Mingat (A.), 1979. – Comportement des bacheliers : modèle de choix des disciplines, **Consommation**, n° 4.
- Échelon Régional de l'Emploi, Nantes, 1978. – **L'apprentissage et l'insertion professionnelle d'une génération d'apprentis dans les Pays de la Loire**, 162 p.
- Eicher (J. C.), Lévy-Garboua (L.) – **L'économique de l'éducation**, Economica, Paris.
- Eicher (J. C.), Paul (J. J.), 1981. – Analyse et confrontation des résultats de quelques enquêtes longitudinales, **L'insertion professionnelle des jeunes à la sortie des études post-secondaires**, IST, Université Catholique de Louvain, pp. 151-193
- Eymard-Duvernay (F.), 1981. – Les secteurs de l'industrie et leurs ouvriers, **Économie et Statistique**, n° 138
- Faguer (J. P.), 1976. – Les conditions scolaires d'accès à l'emploi : les enjeux des scolarités moyennes, **Cahier du CEE**, PUF (in : L'entrée dans la vie active)
- Faguer (J. P.), 1983. – L'embauche des jeunes en période de chômage, **Cahier du CEE**, n° 26, PUF, pp. 393-437
- Fourcade (B.), 1978. – Hiérarchie des métiers dans le système éducatif. **L'orientation scolaire et professionnelle**, vol. 4.

- Fourcade (B.), De Ricaud (Y.), 1982. – Les stratégies patronales face à l'évolution récente de l'enseignement technique, *Sociologie du Travail*, n° 3, pp. 225-249.
- Fourcade (B.), Dauty (F.), Ourtau (M.), De Ricaud (Y.), 1982. – Insertion professionnelle et marché local, *Formation et Emploi*, Colloque de Toulouse, Éditions du CNRS, pp. 163-186.
- Freyssenet (Michel), 1978. – Peut-on parvenir à une définition unique de la qualification ? *La qualification du travail : de quoi parle-t-on ?* Économie et Planification, Commissariat Général du Plan, Documentation Française.
- Galland (Olivier), 1984. – Précarité et entrées dans la vie active, *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars, XXXV. 1., pp. 49-66.
- Gambier (D.), Vernières (M.), 1982. – Le marché du travail, *Économica*, Paris.
- Gaspard (M.), Franck (D.), 1981. – Les effets des Pactes Nationaux pour l'Emploi sur l'évolution du chômage, *Économie et Prévision*, n° 47, pp. 5-25.
- Géhin (J. P.), Méhaut (Ph.), 1982. – Crise économique et mutation d'un appareil de formation continue « Lorraine 1974-1980 », *Ronéo, GREE*, 218 p. : Article : Mutations économiques et transformation de l'appareil de formation continue : l'exemple lorrain, *Travail et Emploi*, n° 14, décembre.
- Giffard (A.), Paul (J. J.), 1981. – La formation continue des jeunes, contenu et impact, IREDU, Dijon, 142 p.
- Godin (P. H.), Lemaître (T.), 1978. – Stagiaires en entreprise de l'hiver 1977-1978 : la moitié ont gardé ou retrouvé un emploi, *Économie et Statistique*.
- Goupil (M. A.), Trimouille (F.), 1982. – Le contrat emploi-formation en 1980. Un processus de sélection et d'adaptation de la main-d'œuvre âgée de 16 à 26 ans, *Travail et Emploi*, n° 13, pp. 91-103, juillet-septembre.
- Goy (Alain), 1978. – Examen des facteurs d'évolution à long terme des qualifications, *La qualification du travail : de quoi parle-t-on ?* Économie et Planification, Commissariat Général du Plan, Documentation Française.
- Grando (Jean-Marc), 1983. – Industrie et gestion de la main-d'œuvre, *Formation-Emploi*, n° 1, janvier-mars, La Documentation Française, pp. 19-36.
- Grapin (Pierre), 1977. – L'enjeu du premier emploi, *Projet*, n° 115, mai 1977, pp. 563-575.
- Grapin (Pierre), Lamoure (Jean), 1979. – Qualification individuelle et carrière professionnelle, pp. 28-40, *Économie et Humanisme*, n° 50, novembre-décembre.
- Grisez (Jean), 1982. – L'insertion professionnelle des stagiaires AFPA. Un aspect de l'évolution du rapport formation-emploi, *Travail et Emploi*, n° 14, pp. 41-53, octobre-décembre.
- Hermen (J. L.), 1984. – *Diplômés en sciences et accès à l'emploi*, CEJEE, Université des Sciences Sociales de Toulouse, mars.
- INED, 1970. – « Population » et l'enseignement, PUF, Paris
- INSEE, 1976. – Les prévisions de l'emploi dans le VII^e Plan, Numéro Spécial d'Économie et Statistique, n° 81-82, septembre-octobre.
- Iribarne (A. d'), De Virville (M.), 1978. – Les qualifications et leurs évolutions. Essai d'évaluation, *La qualification du travail : de quoi parle-t-on ?* Économie et Planification, Commissariat Général du Plan, Documentation Française.
- Iribarne (Alain d'), 1979. – Les modèles macro-économiques dans les prévisions d'emploi et de planification française de l'éducation : analyse critique, *Emploi et système productif*, Économie et Planification, CGP, Documentation Française, pp. 15-50.
- Jallade (L. A.), 1972. – Niveau d'instruction et salaires en France, *Revue Française de Pédagogie*, n° 21.
- Joubin (D.), D'Unrrung (M. C.), 1973. – Études et insertion sociale des étudiants de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Université de Clermont-Ferrand.
- Kandel (Irène), 1976. – Activité/Inactivité des jeunes filles et des jeunes femmes, in : L'entrée dans la vie active, *Cahier du CEE*, n° 15, PUF.
- Lacaille (C.), Giffard (A.), Paul (J. J.), 1983. – Analyse d'un système régional de formation professionnelle continue. Le cas de la Bourgogne, IREDU, 213 p.
- Lamoure (J.), Paul (J. J.), Viney (X.), 1978. – L'enseignement supérieur court technique et l'insertion dans la vie active, *Orientations Scolaire et Professionnelle*, n° 1
- Lamoure (Jean), 1980. – Les IUT : les limites d'une expérience réussie, Thèse de Doctorat de 3^e cycle de sociologie, Caen.
- Lamoure (J.), Viney (X.), 1982. – L'entrée dans la vie active des jeunes sortant d'IUT et de STS : complémentarités et concurrences, *Cahiers de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active*, n° 8, La Documentation Française, Paris.
- Lassibille (G.), Lévy-Garboua (L.), Navarro-Gomez (L.), Orivel (F.), 1980. – *De l'inefficacité du système français d'enseignement supérieur*, CREDOC-IREDU, 130 p.
- Lautier (B.), Tortajada (R.), 1978. – École, force de travail et salariat, PUG, Maspéro
- Laval (Bernard), 1979. – L'insertion des jeunes dans la vie active au niveau local, pp. 9-35, *Revue Économique du Sud-Ouest*, n° 1.
- Léonard (J.), 1973. – *Essai sur la planification de l'éducation en France*, Thèse pour le Doctorat d'État, Faculté de Sciences Économiques, Dijon
- Lévy-Garboua (L.), 1972. – *Une analyse économique de la distribution des revenus individuels*, Thèse pour le Doctorat d'État Sciences Économiques, Université de Paris I.

- Lévy-Garboua (L.), Mingat (A.), 1978. – Les taux de rendement de l'éducation, pp. 104-140, *Économique de l'Éducation* (Joan-Claude Eicher, Louis Lévy-Garboua), *Économica*, Paris.
- Maréchal (P.), Viney (X.), 1983. – Les premières années de vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP, *Formation-Emploi*, n° 2, avril-juin, pp. 19-34.
- Marry (C.), 1983. – Origine sociale et réseaux d'insertion des jeunes ouvriers, *Formation-Emploi*, n° 4, octobre-décembre, pp. 3-15.
- Maurice (M.), Sellier (F.), Silvestre (J. J.), 1982. – *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, PUF, Sociologie, Paris.
- Méhaut (P.), Casella (P.), Henry (C.), Leman (C.), 1983. – *Paritarisme et formation. Les fonctions des Fonds d'Assurance Formation de salariés*, GREE, 146 p.
- Michon (F.), 1975. – *Chômeurs et chômage*, PUF, Paris.
- Millot (B.), 1982. – Educational Potlatch as a Mode of Social Regulation in France, pp. 205-225, *The Sociology of Educational Expansion*; Margaret Archer Ed. Sage, Londres.
- Millot (B.), 1981. – *Le spécifique et l'étatique dans la relation formation-emploi*, Institut des Sciences du Travail, Dossier n° 2, Université Catholique de Louvain, pp. 247-269.
- Millot (B.), Orivel (F.), 1980. – *L'économie de l'enseignement supérieur*, Cujas, Paris.
- Mingat (A.), 1977. – Essai sur la demande d'éducation, *Cahier de l'IREDU*, n° 29, Dijon.
- Mingat (A.), Rapiou (M. Th.), 1981. – L'insertion professionnelle des apprentis en Bourgogne, *Cahier de l'IREDU*, n° 34, Dijon.
- Mormiche (Pierre), 1975. – Les jeunes sur le marché du travail, *Économie et Statistique*, juillet-août, n° 69
- Mouy (Philippe), 1983. – La formation professionnelle initiale des ouvriers et l'évolution du travail industriel, *Formation-Emploi*, n° 1, janvier-mars 1983, Documentation Française, pp. 52-69.
- Partrat (Martine), 1979. – Évolution récente et caractéristiques actuelles du chômage des jeunes, pp. 51-63, *Travail et Emploi*, Ministère du Travail, n° 1, juin.
- Pate (F.), Bez (G.), Koepf (P.), Tardieu (M.), 1980. – *Travail et Emploi*, octobre, n° 6, pp. 15-61.
- Paul (J. J.), 1978. – Contribution à l'analyse des relations entre système éducatif et système productif. Le cas de l'enseignement supérieur court, *Cahier de l'IREDU*, n° 27.
- Paul (Jean-Jacques), 1981a. – Education and Employment : A Survey of French Research, *European Journal of Education*, Vol. 16, n° 1, pp. 95-121.
- Paul (J. J.), Abillama (F.), 1981b. – Les relations formation-emploi en France, Unesco, Division de la Politique et de la Planification de l'Éducation, 50 p.
- Paul (J. J.), 1982a. – Trajectoires professionnelles et structuration du marché du travail, *Formation et Emploi* : Colloque de Toulouse, Éditions du CNRS, pp. 95-124.
- Paul (J. J.), 1982b. – *Éléments d'analyse de trajectoires professionnelles à partir d'une hypothèse de structuration du marché du travail*, Communication présentée au VI^e Colloque « Économie du Travail », Nancy, février, 36 p.
- Paul (J. J.), 1982c. – Les concepts de base et les méthodes de prévision des besoins en main-d'œuvre qualifiée, Le cas français, IPE, Unesco, 81 p.
- Paul (J. J.), 1984a. – Comportement en cours d'études et emploi, *Consommation*, n° 1, pp. 89-106.
- Paul (J. J.), 1984b. – Systèmes de formation et chômage des jeunes. L'expérience française ; in : R. Fiddy (ed.), *National strategies for youth employment*, Falmer Press (à paraître).
- Petit (Pascal), 1975. – Rendement de l'enseignement supérieur et origine sociale, *Revue économique*, vol. 26, n° 4.
- Pham-Khac (K.), Pigelet (J. L.), 1978. – *Le devenir scolaire et l'activité professionnelle des recalés au baccalauréat de l'enseignement général*, Enquête sur les recalés session 1971 conduite en 1974-75.
- Pham-Khac (K.), Ruban (B.), 1979. – Position des jeunes et accès à l'emploi après un CAP, *Cahier de l'ONEVA*, n° 2
- Piettre (F.), Schiller (D.), 1979. – *La mascarade des stages Barre. Les jeunes, les femmes et le pacte national pour l'emploi*, Maspéro, Paris, 159 p.
- Pigelet (J. L.), 1979. – Que deviennent les recalés au baccalauréat ? pp. 51-60, *Projet*, n° 131, janvier.
- Pigelet (J. L.), Pottier (F.), 1983. – Populations universitaires et accès à l'emploi, *Formation-Emploi*, n° 3, juillet-septembre.
- Pohl(R.), Soleilhavoup (J.), 1981. – Entrée des jeunes et mobilité des moins jeunes. L'entrée des jeunes dans la vie active, n° 134, juin, *Économie et Statistique*, pp. 85-108.
- Pohl (R.), Soleilhavoup (J.), Ben Rezigue (J.), 1983. – *Formation, mobilité sociale, salaires*, Les Collections de l'INSEE, démographie et emploi, D. 93, juin.
- Pottier (F.), 1978. – *Le devenir des étudiants à la sortie de l'Université*, *Cahiers de l'ONEVA*, n° 1, CEREQ, Paris.
- Pottier (F.), 1981. – L'entrée dans la vie active des étudiants en droit et sciences économiques à la sortie des universités, *Cahiers de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active*, n° 7, La Documentation Française, Paris.
- Psacharopoulos (G.), 1973. – The Case of France, in B. Amahad and M. Blaug, *The Practice of Manpower Forecasting*, Elsevier, Amsterdam.

- Raséra (J. B.), 1976. – *Théorie du capital humain et théorie de la valeur*, DES, Faculté de Sciences Économiques, Dijon.
- Riboud (M.), 1978. – *Accumulation du capital humain*, Économica.
- De Ricaud (Yves), 1979. – Pour une approche opérationnelle des relations entre formations techniques et emplois, *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 8, n° 2, pp. 135-157.
- Rose (José), 1982. – *Contribution à l'analyse des formes sociales d'accès aux emplois : l'organisation de la transition professionnelle*, Thèse pour le Doctorat d'État Sciences Économiques, Paris X, Nanterre.
- Rose (J.), 1984. – *En quête d'emploi*, Économica, Paris.
- Rosanvallon (A.), 1982. – Formation continue et acquisition des savoirs ouvriers, in : *Formation-Emploi*, Colloque de Toulouse, Éditions du CNRS, Paris, pp. 31-41.
- Rousselet (J.), Balazs (G.), Mathey (C.), 1975. – L'idée de travail, de réussite et d'échec chez les jeunes de milieux sociaux et scolaires différents, *Cahier du CEE*, n° 7, PUF.
- Ruban (Guy), 1981. – Les anciens élèves des classes de BEP : analyse par spécialité et comparaison avec les CAP, *Cahier de l'ONEVA*, n°s 5-6, CEREQ, Documentation Française, Paris.
- Salars (R.), 1976. – Qualification individuelle et qualification de l'emploi : quelques définitions et interrogations, *Économie et Statistique*, n°s 81-82, septembre-octobre.
- Segré (Monique), 1976. – *École, formation, contradictions*, Éditions sociales
- Seibel (Claude), 1984. – Génése et conséquences de l'échec scolaire, *Revue Française de Pédagogie*, n° 67, avril-mai-juin, pp. 7-27.
- Silvestre (J. J.), 1978. – *Les inégalités de salaires*, *Marché du travail et croissance économique*, PUF
- Simon (J.), Goumelen (M.), 1979. – *Enquête sur le devenir professionnel des jeunes ayant effectué un stage pratique en entreprise*, pp. 65-74, *Travail et Emploi*, Ministère du Travail, n° 1, juin
- Tanguy (L.), 1976. – *Le capital, les travailleurs et l'école, l'exemple de la Lorraine sidérurgique*, Maspéro, Paris, Cahiers libres.
- Tanguy (L.), 1983. – *La relation « formation-emploi » : du problème social à l'objet de recherche*, Communication au Colloque de Toulouse, mai.
- Thélot (Claude), 1982. – *Tel père, tel fils ?* Bordas, Paris.
- Thévenot (L.), 1979. – Une jeunesse difficile : les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Classes d'âge et classes sociales*, n°s 26/27, mars-avril.
- Treutenaere (Michel), 1979. – Travail et marché de l'emploi. Évolution des inégalités, pp. 89-95, *Travail et Emploi*, Ministère du Travail et de l'Emploi, septembre, n° 2.
- Troussier (J. F.), 1982. – Technique et qualification dans quelques industries, *Formation-Emploi*, Colloque de Toulouse, Éditions du CNRS, Paris, pp. 11-30.
- Vanecloo (N.), 1982. – *Théorie de la transformation de la main-d'œuvre*, Économica, Paris
- Vernières (Michel), 1978. – Qualification et déqualification : essai de définition, *La qualification du travail : de quoi parle-t-on ?* Économie et Planification, Commissariat Général du Plan, Documentation Française.
- Vimont (C.) et al., 1966. – La prévision de l'emploi dans le cadre du V^e Plan en France, *Population*, mai-juin, n° 3, pp. 483-521.
- Vimont (Claude), 1970. – Perspectives nouvelles des recherches sur les prévisions d'emploi, *Population*, numéro spécial, février, Études sur la population active et sur l'emploi, pp. 19-41.
- Vincens (S.), Boyer (R.), 1975. – L'entrée dans la vie active des licenciés de 1970 (Droit et Sciences Économiques), *Annales de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse*, pp. 355-407.
- Vincens (S.), 1976. – *Les licenciés en droit et en sciences économiques de Toulouse : comparaison des enquêtes sur les licenciés de 1970 et de 1973*, IEE, octobre.
- Vincens (S.), 1978. – L'insertion des jeunes dans la vie active, *Les jeunes et le premier emploi*, Association des Ages, La Documentation Française, Paris.
- Vincens (S.), Hermen (J. L.), 1978. – *L'insertion professionnelle des diplômés de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse*, Maîtrise de Droit et Sciences Économiques en 1975, CEJEE, septembre.
- Vincens (S.), 1981. – L'insertion dans la vie active, *L'insertion professionnelle des jeunes à la sortie des études post-secondaires*, Institut des Sciences du Travail, Dossier n° 2, Université Catholique de Louvain, pp. 49-80
- Vincens (J.), Bestion (F.), Hermen (J. L.), Ourliac (G.), 1981. – L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur, *Formation-Emploi*, Colloque de Toulouse, Éditions du CNRS, Paris, pp. 125-161
- Viney (Xavier), 1983. – L'insertion des jeunes sur le marché du travail les pièges d'une analyse statique et quelques réponses fournies par l'étude des cheminements professionnels, *Formation-Emploi*, n° 4, octobre-décembre, pp. 74-77.
- Vinokur (A.), Méhaut (Ph.), 1982. – Régulation de branche et gestion des rapports emploi-formation, *Formation-Emploi*, Colloque de Toulouse, Éditions du CNRS, Paris, pp. 55-80
- De Virville (M.), 1981. – L'observation et l'analyse de l'entrée dans la vie active des étudiants les méthodes et leurs enjeux, *L'insertion professionnelle des jeunes à la sortie des études post-secondaires*, Institut des Sciences du Travail, Dossier n° 2, mai, Université Catholique de Louvain, pp. 105-142
- Vran (Philippe), 1973. – Les débouchés professionnels des étudiants, *Cahiers du CEE*, n° 3, PUF